

LE COURRIER

PUBLICATION DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

Volume I.—No 9.

Prix : 20 Frs., 10 Cents (U.S.A.), 6 Pence (R.-U.).

OCTOBRE 1948.



Entre deux séances de la Conférence extraordinaire de l'Unesco, le Dr Huxley (à droite) s'entretient avec quelques personnalités du Levant. De gauche à droite : le Dr Charles Malik et Mgr Maroun, délégués libanais, et M. Raadi, de l'Iran.

Les Libanais se préparent à accueillir l'Unesco

Les préparatifs sont en cours en vue de l'ouverture, le 17 du mois prochain, à Beyrouth (Liban), de la troisième session de la Conférence générale de l'Unesco.

La Conférence, réunie en session extraordinaire le 15 septembre dernier, à Paris, ayant décidé de s'en tenir au projet initial adopté l'an dernier à Mexico, l'Unesco poursuit les travaux préliminaires des prochaines discussions de Beyrouth.

Toute une documentation est déjà publiée en arabe, qui viendra s'ajouter à l'anglais et au français comme langue de travail. Un numéro spécial, au moins, du "Courrier de l'Unesco" sera publié en arabe au moment de la conférence.

A Beyrouth, les trois grandes salles destinées aux séances plénières et aux séances des commissions sont terminées et l'immeuble tout entier sera aménagé dès le début de ce mois.

La session extraordinaire, réunie le 15 septembre, sous la présidence du Dr Francisco del Rio y Canedo, ambassadeur du Mexi-

que en France, a voté, après discussion, "le maintien de la décision prise par la Conférence de Mexico, de tenir à Beyrouth, au mois de novembre, la troisième session de la Conférence générale, sauf au cas où de graves obstacles s'y opposeraient". Trente-quatre suffrages se sont exprimés en faveur de cette résolution ; trois pays y étaient opposés (Nouvelle-Zélande, Pologne et Tchécoslovaquie) et la Hongrie s'est abstenue. Six pays n'étaient pas représentés : Arabie séoudite, Bolivie, Haïti, Honduras, Salvador et Uruguay.

Le Conseil exécutif avait présenté une autre résolution pour le cas où il aurait fallu revenir sur le choix de Beyrouth. Il proposait de tenir la troisième conférence à Genève, au mois de novembre, ou bien de réunir la session à Paris, en décembre, et de présenter alors une proposition pour que cette session s'ajourne et poursuive ses travaux à Beyrouth à une date ultérieure.

Au cours du débat, la plupart des délégués furent d'avis qu'une modification de la décision initiale causerait un préjudice moral considérable à la position de l'Unesco dans le monde et, en particulier, dans le Moyen-Orient. Au contraire, si la troisième conférence se réunissait à Beyrouth, l'Unesco aurait ainsi une excellente occasion de se faire mieux connaître dans cette partie du monde et même de jouer un rôle de conciliation dans la délicate conjoncture actuelle.

Certains délégués ayant déclaré qu'à leurs yeux le débat ne comportait aucun aspect politique, le Dr W.H. Sutch, représentant de la Nouvelle-Zélande, leur répondit que, s'il en avait été ainsi, la session extraordinaire n'aurait pas été nécessaire et qu'il fallait accepter le fait que cette décision comprenait un élément politique.

Qui pourrait lancer la première pierre ?

Sir Sarvepalli Radhakrishnan, délégué de l'Inde, repoussa l'idée que la tension qui règne dans le Moyen-Orient doive empêcher l'Unesco d'y tenir sa troisième conférence. Il n'y a aucun endroit au monde, a-t-il déclaré, où ne se manifeste aucune tension.

"On a accusé le Moyen-Orient, a-t-il dit, d'être un foyer d'intrigues, de médisances, d'incompréhensions et même d'hostilités ouvertes. Mais n'est-il pas de notre devoir d'aller proclamer notre idéal là justement où l'humanité peut sembler l'oublier ?

"Quelle que soit la décision que nous prenions, les politiciens lui donneront un caractère politique. Bien que la politique n'ait rien à voir ici. Nous voudrions aller dans un pays que n'affecte aucune tension politique. Mais y a-t-il un pays comme celui-là dans notre monde d'aujourd'hui ?

"Peut-être Beyrouth, a ajouté Sir Sarvepalli, permettra-t-il la rencontre d'intellectuels arabes et juifs, et la Conférence générale contribuera-t-elle de la sorte à apaiser la tension qui existe entre ces deux groupes."

Le colonel W.E. Hodgson, délégué de l'Australie, assura que les éléments de la conflagration existaient déjà lors de la décision de Mexico, et que depuis cette époque, la situation ne s'était pas radicalement modifiée.

Les commissions nationales à Beyrouth

Les 15 et 16 novembre 1948, avant l'ouverture de la troisième session de la Conférence générale, se tiendra à Beyrouth une réunion groupant les représentants de vingt-huit Commissions nationales et diverses personnalités qui s'occupent de créer des Commissions nationales dans les autres Etats membres de l'Unesco.

A l'ordre du jour de cette réunion sont inscrites les questions suivantes : rôle des Commissions nationales et des Organismes nationaux de coopération vis-à-vis de leurs gouvernements et vis-à-vis du secrétariat de l'Unesco ; résultats de la participation des Commissions nationales au programme de l'Unesco en 1948 ; coopération entre les Commissions et possibilité pour elles de procéder à des échanges directs de visites et de publications ; compte rendu des mesures prises par le secrétariat pour donner effet aux résolutions concernant les Commissions nationales, votées lors de la deuxième session de la Conférence générale.

Une seconde réunion aura lieu au cours des derniers jours de la Conférence pour permettre aux délégués d'étudier le rôle qui revient aux Commissions nationales dans la mise en œuvre du programme de l'Unesco pour 1949, tel qu'il aura été adopté lors de la troisième session.

"COORDONNEES" de la Science sud-américaine

Au cours de la cérémonie qui marqua, le 10 septembre, dans le paraninfo de l'Université de Montevideo, la clôture de la première conférence de coordination scientifique convoquée par l'Unesco en Amérique latine, un éminent savant uruguayen déclara, au milieu des applaudissements des personnalités officielles et universitaires présentes :

"La Science latino-américaine vit en ce moment une des heures les plus importantes de son histoire."

Il saluait ainsi les travaux de quelques-uns des représentants les plus distingués de la Science en Amérique latine, qui venaient de définir les conditions les plus propices d'un programme d'aide Unesco au progrès scientifique latino-américain.

Ces savants ont souligné, notamment, l'importance considérable, pour l'Amérique latine, du poste de coopération scientifique que l'Unesco a établi dans cette partie du monde, et ont approuvé le transfert de ce poste, temporairement fixé à Rio de Janeiro en 1947, à Montevideo (Uruguay).

(Lire la suite page 6)

Le Conseil Exécutif se réunit à Istanbul

C'est à Istanbul, en Turquie, que doit se tenir, le 11 et le 12 novembre, la prochaine réunion du Conseil exécutif de l'Unesco.

Un des buts de cette réunion est d'attirer l'attention du peuple turc et de ses voisins sur les buts et l'œuvre de l'organisation, ainsi que sur la Conférence générale de l'Unesco qui s'ouvrira quelques jours plus tard à Beyrouth, le 17 novembre.

Fontainebleau, rendez-vous "œcologique" du monde

La France et l'Unesco convoquent une conférence pour la protection de la Nature

C'est à Fontainebleau, au cœur même de l'une des plus belles forêts de France, que s'est tenue, du 30 septembre jusqu'au 7 octobre 1948, la "Conférence pour l'établissement de l'Union internationale pour la Protection de la Nature". Cette réunion a été convoquée par le gouvernement français en collaboration avec l'Unesco.

La protection internationale de la nature, qui a fait l'objet de nombreuses études depuis le début du siècle, atteint sous l'égide de l'Unesco un stade pratique que concrétisa la conférence.

La valeur spirituelle des beautés naturelles qu'il faut préserver pour les générations futures a été admirablement définie par M. G. M. Trevelyan, qui écrivait :

A côté de la religion, à côté de la science, à côté de la poésie et de l'activité artistique, sans rivaliser avec elles, mais leur fournissant, au contraire, une source commune d'inspiration et de vie, tout en gardant un secret qui lui est propre, il y a la beauté de la nature. Elle seule parvient à émouvoir tous les adeptes, sans distinction, de nos écoles de poésie et d'art, anciennes et modernes, sans parler de bien d'autres.

Et Bernard de Voto écrit dans "Fortune", sur le même thème :

La civilisation fait qu'un nombre croissant d'Américains (et d'hommes, en général) n'ont aucune expérience vécue de la nature, des ruisseaux, des plantes, des forêts, des animaux, des oiseaux, ni même des effets de l'orage, et pourtant, il subsiste en eux un be-

soin de la nature que rien ne pourra jamais supprimer.

Or, comme le disait Henry G. Maurice, secrétaire de la Société pour le Préservation de la Faune de l'Empire britannique, l'homme "menant une vie absolument anormale dans des villes surpeuplées, a mis le monde au pillage non seulement pour s'assurer ce qui est indispensable à une existence conforme aux lois de la nature, mais pour réaliser les conditions d'une existence entièrement artificielle, riche en agréments".

Cette conception entraîne l'exploitation sans frein des dons de la nature. C'est donc contre la disparition progressive des beautés, des richesses, des valeurs spirituelles que cette nature prodigue au genre humain qu'il faut lutter.

Deux conventions internationales pour la protection de la nature sont déjà en vigueur : la convention de Londres pour la protection de la nature africaine (1933), et la convention pour la protection de la nature et la préservation de la vie sauvage dans l'hémisphère occidental (1942). Ces précédents constituent des bases solides pour les travaux futurs et la Conférence de Fontainebleau a su tirer les enseignements nécessaires des travaux entrepris et réalisés par toutes les communautés qui se sont penchées sur ce problème.

Lors de la troisième session de la Conférence générale de l'Unesco, qui se tiendra à Beyrouth en novembre 1948, le directeur général de l'Unesco proposera que, en liaison avec la Conférence scientifique des Nations Unies pour la conservation et l'utilisation des ressources naturelles (UNSCUOR), qui doit siéger aux Etats-Unis du 26 mai au 3 juin 1949, l'Unesco convoque, du 3 au 11 juin 1949, dans la même localité, une conférence technique internationale pour la protection de la nature.

(Lire la suite page 6)

Des postes de T.S.F. à bas prix pour combattre l'analphabétisme

La possibilité de fabriquer en grande série des postes récepteurs de radio qui seraient distribués directement par les services des gouvernements, aux prix de gros et à un tarif très inférieur aux prix courants du marché, a fait l'objet d'un examen attentif au cours d'une récente réunion de la Commission de l'Unesco sur les besoins techniques de la presse, de la radiodiffusion et du cinéma qui s'est tenue à Paris en août dernier.

Cette proposition, l'une des plus importantes et une de celles dont la portée serait la plus grande dans le domaine de la radiodiffusion éducative, fut chaleureusement recommandée par la Commission comme procédé pratique de lutte contre l'analphabétisme dans le monde d'aujourd'hui.

Les experts en matière de radiodiffusion ont exprimé la conviction qu'il faut aussi se soucier des millions de gens qui ne savent ni lire, ni écrire, et à qui leur niveau de vie interdirait matériellement de posséder, aux conditions actuelles, un poste récepteur.

L'Unesco recherchera la collaboration de fabricants de postes en vue de poursuivre les recherches nécessaires à l'établissement, par exemple, de lampes et de pièces à bas prix et en vue de l'emploi de "circuits imprimés" qui puissent fonctionner de façon satisfaisante dans les régions tropicales.

S'il est encore trop tôt pour indiquer le prix exact de ces récepteurs, la Commission considère que le prix moyen de vente de cinq types de récepteurs recommandés devrait varier entre quatre et dix dollars américains ; elle a jugé que le marché existant peut absorber plusieurs millions de récepteurs, ce qui doit rendre le projet réalisable.

(Voir page du centre pour d'autres détails.)

(Lire la suite page 2)

- ◆ Les échanges littéraires entre les revues. Page 2.
- ◆ Le Liban : de Beryte à Beyrouth. Page 3.
- ◆ Ruth Benedict : L'unité dans la diversité culturelle. Page 7.
- ◆ L'Exposition "Unesco". Page 8.

LE CENTRE UNESCO

d'échanges littéraires

Il y a quelque chose de décevant dans la disproportion qu'on observe entre les facilités sans cesse accrues qu'offre la vie moderne pour vaincre les distances, et la barrière toujours infranchissable qu'oppose à la pensée la diversité des langues.

On peut entendre à la radio ce qui se dit à l'autre bout du monde ; on peut se transporter en quelques heures d'Europe ou d'Amérique en Chine, admirer des paysages nouveaux, des œuvres d'art, et demeurer aussi étranger à la vie même du pays où l'on se trouve, si on en ignore la langue, que si on n'y avait jamais pénétré.

Quel grimoire plus hermétique qu'un livre imprimé en chinois ou en suédois pour un Français, ou en anglais pour un Hongrois ou un Grec ; en hollandais pour un Egyptien ou un Hindou, et ainsi de suite ? Que d'œuvres essentielles ignorées à quelques kilomètres de leur pays d'origine, et qui ne représentent à des yeux étrangers qu'un ensemble de signes incompréhensibles !

Des revues de tous pays concourent au rapprochement des cultures

Et si cela est vrai pour les chefs-d'œuvre du passé, don ; on connaît du moins les noms et la valeur par oui-dire, qu'en est-il donc de la pensée contemporaine, dans laquelle pourtant est enfermé l'avenir ?

Ce grave problème n'a pas échappé à l'Unesco, et tandis que la Division Philosophie et Humanité s'est attachée à trouver les meilleures méthodes

Par
Gabrielle CABRINI
Division des Arts et Lettres de l'Unesco.

la nouvelle et l'essai jusqu'à la critique ou à la poésie, représentent un monde très nouveau.

Les premiers articles proposés l'ont été en tenant compte de l'espace dont disposent les revues, un article long étant pratiquement inutilisable dans certains pays qui manquent de papier.

Ici encore le travail est délicat. Nul n'ignore le particularisme de presque toutes les revues littéraires ou artistiques et leur indépendance d'esprit. Il s'agit donc de leur offrir des articles qui ne représentent pas une propagande-mais expriment ce que les critiques, les artistes, les hommes de lettres pensent des problèmes particuliers à leur pays ou à une partie du monde, et de ceux qui intéressent l'humanité entière.

On s'efforce dans le Centre, et c'est naturel, de porter le plus gros effort sur les pays les plus démunis ou les plus isolés. Les premiers résultats ont été reconfortants.

L'Equateur a, le premier, et dans une revue officielle, publié un article sur un jeune poète hindou ; une revue des Indes, en reproduisant un beau poème d'un poète brésilien sur la mort de Gandhi, a montré à ses lecteurs l'écho qu'avait éveillé dans le monde l'assassinat du libérateur de l'Inde, plusieurs pays, dont l'Italie et l'Inde, ont publié des articles sur la peinture chinoise contemporaine.

Une des plus grandes revues égyptiennes de langue arabe, "El Kitab", publiée dans son numéro d'octobre un long article d'un écrivain français sur l'unité littéraire de l'Europe — article déjà accepté en Uruguay et en Italie — et cette même revue publiera plus tard un article traduit d'une jeune revue des Etats-Unis ; une grande revue française publie une nouvelle d'un jeune auteur hollandais. Des directeurs de revues turques et norvégiennes ont reçu des poèmes américains et hindous.

Déjà, depuis avril, une soixantaine d'articles ont été acceptés par des revues de pays différents et de genres divers.

Ce chiffre ira en augmentant à mesure qu'on pourra avoir recours à un plus grand nombre de spécialités des différentes littératures.

L'Unesco ne cherche pas à faire office d'agence littéraire

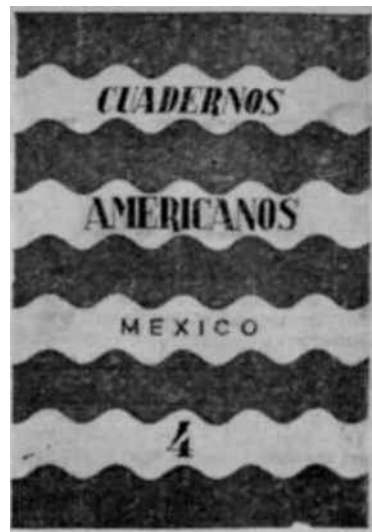
Le but de l'Unesco n'est pas de jouer le rôle d'une sorte d'agence littéraire, mais de mettre les revues en mesure d'arriver à des échanges directs. Pour atteindre à ce résultat il fallait, si faut encore forcer en quelque sorte les revues à s'intéresser les unes aux autres et à élargir considérablement leur horizon.

Dans certains cas, les articles sont présentés déjà traduits et prêts à être imprimés. Ainsi pour les articles en langue chinoise et arabe destinés à des revues en d'autres langues, pour les articles en langue hollandaise ou polonaise destinés à l'Amérique latine, etc. D'ores et déjà certaines revues ayant publié des articles de revues étrangères ont manifesté le désir d'entrer directement en contact avec elles afin d'étudier la possibilité d'échanges réguliers. D'autres ont demandé et reçu la liste de revues étrangères dont le caractère s'apparente au leur.

Le problème des droits d'auteur, qui si souvent paralyse l'échange, est résolu chaque fois que cela est possible, dans le cadre des accords commerciaux internationaux. Quand la chose est impossible, soit du fait que les accords commerciaux entre pays ne le permettent pas, soit en raison des difficultés de change, les revues et les auteurs acceptent souvent que leurs articles soient traduits et reproduits gratuitement ; leur pensée, leur culture et leur pays sont ainsi en mesure d'établir ou de maintenir des liens spirituels, qui peuvent être sans cela seraient pour longtemps sinon définitivement dénoués. Plus tard, lorsque les rapports internationaux et commerciaux seront devenus plus faciles, ces revues seront déjà en pays amis et la pensée qu'elles représentent ne sera pas restée ignorée du reste du monde.

Atto

Le Centre international d'échanges littéraires espère, au cours des mois à venir, avec l'appui d'autres départements de l'Unesco, étendre son système d'échanges à d'autres domaines, tels que le cinéma, la philosophie et toutes les manifestations de la pensée qui peuvent se refléter dans les périodiques de tous les pays.



Les préparatifs de la Conférence de Beyrouth

(Suite de la première page.)

"Nous sommes une organisation culturelle, affirma-t-il, et nous ne devrions pas nous proposer de régler les questions politiques. Nous devrions, lorsque nous avons mis le cap dans une direction, nous y tenir avec conscience et fermeté... et aller à Beyrouth."

M. Birecki en faveur de Genève

Le délégué de la Pologne, M. Henryk Birecki, se montra partisan de tenir la conférence à Genève ; il rappela qu'au moment même où la décision d'aller à Beyrouth était prise à Mexico, l'Assemblée générale des Nations Unies était en train de discuter du sort de la Palestine. A Mexico, fit-il remarquer, les délégués qui avaient voté pour Beyrouth ignoraient alors la décision que les Nations Unies prendraient au sujet de la Palestine et ils ne pouvaient pas prévoir que certains Etats se refuseraient à appliquer une décision prise par les Nations Unies. Il serait possible, estimait-il, de concilier la nécessité de tenir la conférence cette année, et la crainte de voir mal interprétée par les peuples du Moyen-Orient la décision de ne pas aller à Beyrouth ; il suffirait de tenir la conférence dans un pays traditionnellement neutre.

Le délégué du Liban, le Dr Charles Malik, reconnut que la question était d'ordre politique. Mais, bien qu'il s'agisse d'une question d'ordre politique, l'Unesco doit être au-dessus de la politique.

"Un proverbe anglais dit qu'on ne peut pas empêcher les oiseaux de passer au-dessus de sa tête, mais qu'on peut certainement les empêcher de faire leur nid dans ses œufs. Ce n'est qu'en se plaçant au-dessus des Juifs et des Arabes que l'Unesco peut tout d'abord remplir sa mission propre, et ensuite aider... à servir de son mieux aussi bien les Juifs que les Arabes."

Modification au règlement intérieur

Après l'adoption de la résolution tendant à tenir à Beyrouth la troisième session ordinaire de la Conférence générale, la session extraordinaire vota à l'unanimité un amendement présenté par le Conseil exécutif et destiné à modifier le règlement intérieur comme suit :

"Au cas où il surviendrait, dans le courant de l'année, de graves obstacles qui, de l'avis du Conseil exécutif, rendraient impossible la réunion de la Conférence générale au lieu fixé lors de la session précédente, le Conseil exécutif peut, après consultation des Etats Membres et avec l'accord de la majorité d'entre eux, convoquer la conférence à un autre endroit."

Le président du Conseil exécutif souligna que le Conseil se considérait comme lié par la décision de la session extraordinaire tendant à convoquer à Beyrouth la troisième conférence et qu'il estimait que la résolution ci-dessus ne comportait ni réserves, ni arrière-pensée, de nature à donner naissance à des malentendus.

La session s'ajourna alors jusqu'à la troisième session ordinaire de la conférence qui aura lieu à Beyrouth au mois de novembre.



La Conférence de Bruxelles sur le Copyright

Par
François HEPP
Chef de la Division du Droit d'Auteur.

N.D.L.R. — A la veille de son départ pour Buenos-Aires, on il doit représenter l'Unesco au Congrès international des Sociétés d'Auteurs, qui se tiendra dans cette ville du 5 au 15 octobre. M. François Hepp a bien voulu rappeler, pour les lecteurs du "Courrier", quelques-uns des résultats de l'importante Conférence diplomatique pour la révision de la Convention de l'Union de Berne, qui s'est déroulée à Bruxelles du 5 au 24 juin, et à laquelle il assista en qualité d'observateur de l'Unesco.

L'INTERET porté par l'Unesco aux travaux de la Conférence de Bruxelles lui était commandé par l'importance majeure qu'elle attache à l'unification du droit d'auteur comme moyen éminentement propre à faciliter la libre circulation des idées et, par suite, à dissiper nombre de malentendus internationaux dus à l'insuffisante connaissance mutuelle des peuples. Une Conférence de révision de la Convention de Berne — ce premier et durable monument de l'organisation internationale du Droit d'auteur — ne pouvait manquer d'être pour elle un événement de toute première importance.

En ce qui concerne la Conférence elle-même — où 35 pays unionistes s'étaient fait représenter et où 18 pays non-unionistes avaient envoyé des observateurs — il faut tout d'abord noter que la Convention de Berne sort considérablement renforcée dans le sens de l'unité.

On peut résumer ainsi les résultats pratiques obtenus :

Inclusion des œuvres photographiques, des œuvres cinématographiques et, sous certaines conditions, des œuvres d'art appliquées parmi les œuvres protégées ;

Règlement du délai d'exercice du "droit moral" après la mort de l'auteur ;

Importantes dispositions concernant les œuvres de presse (y compris la presse cinématographique), les enregistrements phonographiques, les œuvres cinématographiques et surtout la radiodiffusion et la télévision ;

Inclusion du "droit de suite" sur les ventes ultérieures des œuvres d'art.

Et, enfin, trois mesures d'importance capitale :

1. L'adoption du principe de la protection directe des droits des auteurs par le texte conventionnel, sans qu'il y ait lieu d'attendre une modification des législations nationales ;

2. Unification totale du délai de protection de 50 ans après la mort de l'auteur ;

3. L'accord sur le principe, depuis longtemps réclamé, du renvoi devant la Cour de Justice Internationale de tout différend entre les pays unionistes sur l'interprétation à donner aux dispositions de la Convention.

Il fut en outre décidé que le texte de la Convention serait dorénavant rédigé en deux langues, le français (ancienne langue unique) et l'anglais — le texte français devant cependant faire foi en cas de contestation.

En outre, tous les Etats Membres pourront demander au bureau de Berne la publication d'un texte "autorisé" dans leurs langues respectives.

Enfin, un Comité intergouvernemental permanent composé de 12 membres a été désigné pour assister le Bureau de Berne dans son travail de mise au courant et de préparation des futures conférences de révision.

(Lire la suite page 6.)



les revues de tous les pays un véritable courant d'idées, de favoriser la connaissance mutuelle et de constituer une source permanente de documentation. Pour atteindre ce résultat, le Centre présente à des revues de pays différents des articles déjà publiés dans d'autres revues, susceptibles de les intéresser et d'éclairer leurs lecteurs sur des mouvements artistiques ou littéraires étrangers qui sont peu connus ou même ignorés.

La tâche est délicate. Il s'agit d'abord d'obtenir pour chaque pays une liste complète des revues littéraires, ou partiellement littéraires. Dans nombre de pays, presque toutes les revues qui paraissent avant la guerre ont disparu ou ont changé de caractère. En outre, cette liste doit être constamment tenue à jour, une des caractéristiques, et non des moins tristes, de notre temps, étant l'instabilité des revues.

Une adhésion enthousiaste au projet d'échanges littéraires

Cette liste une fois établie, l'Unesco écrit à chacune de ces revues pour lui demander son adhésion au projet. Plus de trois cents revues ont été touchées jusqu'ici. Cent soixante ont répondu. Cent quarante ont non seulement adhéré avec enthousiasme à ce projet, mais indiqué, dès la première réponse, les pays avec lesquels les rapports littéraires s'avéraient les plus difficiles et les pays et les sujets qui les intéressaient le plus.

Pour bien comprendre l'intérêt suscité par ce projet, il suffit de rappeler les conditions de la vie littéraire dans le monde actuel, et la difficulté des échanges.

On serait parfois tenté de penser que les contacts intellectuels de pays à pays sont faciles ; il n'en est rien. La guerre a dressé partout des barrières difficilement franchissables, encore renforcées par un système douanier qu'on voudrait pres de disparaître. De plus, l'intérêt qu'éveillent, depuis une cinquantaine d'années, les littératures de civilisations mal connues, semble s'être momentanément affaibli.

Ces difficultés presque insurmontables pour les revues elles-mêmes, ne le sont peut-être pas pour un organisme international.

Les revues ont été "apparentées" selon leur genre et selon le public auquel elles s'adressent. La diversité entre ces revues est extrême. Alors que les revues philosophiques, techniques, médicales s'adressent à un public défini et toujours le même, les revues littéraires, en revanche, qui vont des lecteurs d'avant-garde au grand public, en embrassant tous les genres depuis



LE LIBAN

Dans un petit espace une vaste culture

Le choix du Liban comme siège de la conférence générale de l'Unesco est particulièrement significatif à un moment où les pays arabes sont le théâtre d'une véritable renaissance sur tous les plans de l'activité intellectuelle.

s'adonnera tout entier à cette tâche. La visite qu'il a faite cette année le Dr Julian Huxley, a donné au directeur général une idée précise de l'intensité et de la ferveur qui impriment sur cette terre de hautes montagnes et de climat méditerranéen ; il a pris contact avec les personnalités gouvernementales et culturelles les plus importantes et a pu constater que des centaines d'intellectuels au Liban étaient prêts à travailler à la construction d'un monde uni et à mettre au ser-

Par Camille ABOUSSOUAN, Directeur des "Cahiers de l'Est" de Beyrouth.

vice de cette idée, la culture, l'éducation, les ressources de la science et une espérance illimitée dans le destin des hommes. Beyrouth, avec ses deux universités qui comptent plusieurs milliers d'élèves, son Académie des Beaux-Arts, ses grands collèges secondaires, ses cent vingt-cinq revues ou périodiques —

la préparation des locaux de la conférence.

Le mois de l'Unesco comprendra huit conférences de hautes personnalités internationales, des manifestations théâtrales, culturelles et artistiques, des excursions aux sites historiques du Moyen Orient, des expositions, la projection d'une centaine de films scientifiques. Trois réceptions officielles seront organisées, deux par le gouvernement et une par la ville de Beyrouth.

Le secrétariat aura cent vingt voitures mises à sa disposition par le gouvernement libanais. Les délégués et les membres du secrétariat seront logés à Beyrouth ou dans les centres d'estivage entourant la ville à une vingtaine de minutes de distance en auto et à une altitude variant de cent à mille deux cents mètres.

Les congressistes pourront, en trois minutes, atteindre une plage de quatre kilomètres de long, s'y baigner et, une heure après, faire du ski sur les sommets du Keneiseh.

Nul doute que cette conférence ne soit un plein succès, d'abord parce qu'elle exprimera le véritable esprit de l'Unesco, qui est orienté vers une large interpénétration

L'Iran développe

par le Dr. A.H. MALEKI,

délégué de l'Iran à la Conférence des Universités à Utrecht.

Le "Courrier" est heureux de présenter à ses lecteurs quelques extraits d'un discours prononcé le 12 août 1948 par le Dr A.H. Maleki, délégué de l'Iran à la Conférence préparatoire des Représentants des Universités, à Utrecht.

L'Iran possède une culture et une histoire plusieurs fois millénaires. On a découvert les témoignages, vieux de trente siècles avant Jésus-Christ, d'une civilisation qui s'étendait aux domaines de la science, de l'art et de l'architecture.

La culture iranienne a été profondément influencée par l'avènement de l'Islam, mais, en même temps, elle a gagné l'ensemble des territoires islamiques. Les écrivains et les savants iraniens, tels qu'Evissinah et bien d'autres, ont fourni à la civilisation islamique son fondement scientifique et culturel.

La langue iranienne a été représentée, à différentes époques de notre histoire, par des écrivains et des philosophes illustres, dont la renommée est devenue mondiale et dont les œuvres ont été traduites en français, en allemand et en anglais. Citons, par exemple, les ouvrages de Khayyam, de Hafiz et de Nezami.

Ces auteurs ont souvent traité de problèmes pédagogiques et ont consacré d'importants ouvrages à l'éducation de la jeunesse. Il y a 800 ans, Sahâdi, écrivain et philosophe célèbre, terminait un livre sur les méthodes pédagogiques. Il écrivait : "Les hommes sont tous membres d'un même corps ; lorsque l'un des membres est blessé, c'est le corps tout entier qui souffre. Celui qui ne songe jamais à soulager la souffrance humaine est indigne de porter le nom d'homme."

C'est de ce principe, comme d'un sol fécond, que l'éducation a germé et grandi dans notre pays. L'université, au sens moderne du mot, n'a vu le jour chez nous qu'en 1934. Mais elle avait existé auparavant. Les établissements culturels de l'Iran — universités et grandes écoles — ont joui d'un immense prestige au moyen âge. Ils enseignaient la pédagogie, la philosophie, la logique, l'astronomie, la médecine et la littérature, les mathématiques et les sciences naturelles. Au moyen âge, c'est grâce à la science et à l'enseignement diffusés par ces établissements que les peuples ont passé de l'obscurité à la lumière.

L'Iran a gravement souffert de la guerre. Ce pays a placé ses forces à la disposition des Alliés et a ainsi mérité le titre de "Pont de la Victoire". Après la guerre, l'Iran a senti la nécessité d'ouvrir des universités nouvelles, destinées essentiellement à assurer la formation du corps enseignant et des médecins.

Aussi, une fois l'ordre politique rétabli dans le pays en 1947, le gouvernement de l'Iran a-t-il ouvert une université nouvelle à Tabriz.

L'université de Tabriz ne prend que deux facultés : Lettres et Médecine. Il sera bientôt possi-

ble, espère-t-on, de créer en outre, les autres facultés que comporte habituellement une université. Cet établissement est provisoirement installé dans des bâtiments qui n'étaient pas destinés à cet usage, mais des crédits viennent d'être prévus pour la construction d'immeubles spéciaux sur un emplacement d'une superficie de 200.000 mètres carrés. L'administration de la nouvelle université est analogue à celle de l'Université de Téhéran. Le Shahan — le Shah de l'Iran — a accordé une subvention de 10.000.000 de rials (350.000 dollars), destinée à la construction d'un hôpital attaché à la Faculté de Médecine, où les étudiants pourront se livrer à des travaux pratiques.

La nation tout entière a applaudi à la création de l'Université de Tabriz et la considère comme un centre nouveau et important de diffusion de la science et de la culture. Depuis les temps les plus reculés, l'Azerbaïdjan a toujours été le centre religieux et scientifique de l'Iran.

C'est Zarathoustrâ, l'un des anciens prophètes de l'Iran, qui a allumé, au cœur même de l'Azerbaïdjan, le feu sacré d'où jaillit la science et la philosophie ont rayonné dans le pays tout entier. Cette philosophie déclare : "L'obscurité et la lumière sont en conflit perpétuel ; mais, à la fin, la lumière l'emportera ; la vérité chassera l'erreur ; la science éclairera l'ignorance."

C'est de cette philosophie que s'inspirent nos méthodes d'enseignement, et nous sommes persuadés qu'avec l'aide des grandes organisations culturelles et, en particulier, grâce à l'appui de l'Unesco, notre jeune université atteindra son plein développement et réussira à accomplir intégralement sa mission éducative ; elle deviendra ainsi un membre autorisé de l'organisation mondiale des Universités.

Répertoire "Unesco" des travaux scientifiques publiés dans le Moyen-Orient

Un "Répertoire des travaux scientifiques publiés dans le Moyen-Orient" vient d'être rendu public par le Poste de Coopération scientifique de l'Unesco au Caire. La publication de ce répertoire répond à un besoin. Il arrive que des savants d'un pays aient quelque difficulté à se tenir au courant des travaux scientifiques publiés dans d'autres pays du Moyen-Orient. D'où cette décision de l'Unesco de préparer une liste de ces travaux et de la diffuser dans tous les milieux intéressés de cette région. Le Poste espère, en outre, que le répertoire qu'il vient de publier sera utile non seulement aux savants et aux étudiants du Moyen-Orient, mais encore qu'il encouragera les milieux scientifiques étrangers à s'intéresser toujours davantage aux progrès de la science dans cette partie du monde.

Dons de l'Argentine aux écoliers français et italiens

A la suite d'une campagne entreprise en Argentine par l'Union internationale de protection de l'enfance, deux firmes importantes de Buenos-Aires ont expédié, l'une 2.000 livres espagnols aux écoliers français, l'autre 17.000 cahiers et bloc-notes destinés aux écoles italiennes. Les cahiers ont été offerts par la firme Angel Estrada y Cia, et adressés directement au ministère italien de l'Education, à Rome.

La Casa Peuser S.A. a confié à l'Unesco le soin de transmettre au ministère français de l'Education les livres qu'elle offre aux écoles françaises, et qui comprennent des manuels élémentaires de langue espagnole, des romans et des œuvres classiques espagnoles. Notons que la délégation latino-américaine de l'Union internationale de protection de l'enfance s'est inspirée, pour orienter sa campagne, des résultats des enquêtes menées par l'Unesco sur l'école dans les pays dévastés, résultats qui ont été consignés dans une publication intitulée "The Book of Needs".



Une vue de la baie de Beyrouth.

pour une population de 300.000 habitants — constitue un centre intellectuel et un emplacement idéal pour la réunion d'une conférence culturelle.

Matériellement le Liban a choisi pour lieu de la troisième conférence annuelle de l'Unesco un site dominant la mer et ouvert sur la montagne au sud-ouest de la ville. Les frais engagés pour la construction des bâtiments et la préparation de la conférence sont de l'ordre de trois millions de livres, soit trois cent millions de francs. Un millier d'ouvriers travaillent depuis plusieurs mois à

des cultures et une meilleure connaissance internationale, et ensuite parce qu'elle se sera tenue dans un petit pays fidèle aux valeurs de l'esprit et baignant à la fois la Méditerranée classique et l'Asie, au lieu de rencontre le plus sensible de leurs plus hautes espérances.

RISSALAT EL UNESCO Edition arabe du "Courrier" publiée à Beyrouth

Le "Courrier de l'Unesco" paraîtra, ce mois, en langue arabe.

Une édition spéciale de notre journal, intitulée "Rissalat El Unesco", sera publiée à Beyrouth dans la seconde moitié d'octobre, à l'occasion de la troisième session de la Conférence générale qui aura lieu au Liban en novembre prochain. La préparation de ce numéro spécial a été confiée à M. Wajdi Mallat, homme de lettres du Liban, et actuellement membre du Bureau d'information de l'Unesco.

Ce "Courrier" arabe s'inspirera de la formule déjà adoptée pour les éditions française, anglaise et espagnole du "Courrier". Il comprendra, à côté d'exposés et d'études sur les principes de l'Unesco, son programme et ses accomplissements, des articles écrits ex-

pressément pour l'édition spéciale et signés par quelques-uns des intellectuels les plus éminents du monde arabe et oriental. Le principal objet de ces articles sera, d'une part, la présentation de l'Unesco aux peuples et aux pays arabes. D'autre part, il présentera le rôle important de la civilisation arabe dans la culture du monde et dans l'œuvre de l'Unesco.

Les éditions française, anglaise et espagnole publieront dans leur numéro de novembre quelques-uns de ces articles, dans l'espoir qu'ils contribueront à affermir la compréhension et la coopération culturelle entre l'Orient et l'Occident et, par là même, à augmenter les chances de succès de l'Unesco dans la poursuite de son but essentiel, qui est la paix entre les peuples.



Iran et Hongrie nouveaux Etats Membres

L'Unesco compte aujourd'hui deux nouveaux Etats Membres : la Hongrie et l'Iran. Les gouvernements de ces deux pays, en effet, viennent de déposer au Foreign Office de Londres leurs instruments de ratification.

L'Argentine et l'Irak ont déjà signé leur accord avec les termes de l'Acte constitutif de l'Unesco, mais n'ont pas encore fait le dépôt des instruments de leur ratification.

L'admission de la Hongrie et de l'Iran porte à 42 le nombre des Etats Membres de l'Unesco. Ce sont :

- Afghanistan, Arabie saoudite, Autriche, Australie, Belgique, Bolivie, Brésil, Canada, Chine, Colombie, Cuba, Danemark, Egypte, Equateur, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Grèce, Haïti, Honduras, Hongrie, Inde, Iran, Italie, Liban, Libéria, Luxembourg, Mexique, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, République Dominicaine, Salvador, Syrie, Tchécoslovaquie, Turquie, Union sud-africaine, Uruguay, Venezuela.

La Renaissance

L'évolution du monde peut nous faire prévoir une présence de plus en plus marquée de ces pays dans les assemblées internationales. Un contact direct avec eux sur leurs territoires était nécessaire pour l'Unesco.

Il y a aujourd'hui deux cent cinquante millions d'hommes dont la civilisation, la langue, les coutumes et les mœurs sont arabes et qui essaient de remettre en cours les valeurs humanistes qui florissaient chez eux il y a quelques siècles, à une époque où l'Europe était encore dans l'obscurantisme du moyen âge. Les Arabes avaient alors, les premiers, traduit et commenté les philosophes grecs ; ils avaient créé l'algèbre, donné à la géométrie, à l'astronomie, à la médecine et à l'architecture une impulsion qui marque le point de départ de la science moderne.

Premières marches des continents extra-européens

Ces pays occupent dans l'ancien Monde les premières marches des continents extra-européens. Ils se trouvent aux points géographiques les plus délicats : Gibraltar, Suez, les détroits ; sur la plaque tournante et le lieu de rencontre de l'Asie, de l'Afrique et de l'Europe. Ils baignent près de la moitié des côtes de la Méditerranée et ont de larges façades sur l'Atlantique et l'Océan Indien.

L'Unesco, qui se propose d'établir de multiples courants scientifiques, intellectuels et artistiques entre des cultures dont elle respecte et protège l'intégrité, souligne par cette réunion l'intérêt qu'elle porte à la culture arabe, de même qu'elle avait pris contact, l'an dernier, à Mexico, avec la culture de l'Amérique latine.

Il sera beaucoup demandé à la culture arabe parce qu'elle pourra beaucoup donner dans un domaine où le climat est fait d'ardeur et de foi agissante sur le plan de l'Esprit. Dans ces pays d'Orient où naquirent tant de religions et de mystiques, ce moyen est le plus fécond. Le Liban

L'UNESCO DRESSE LE BILAN de deux années d'enquêtes

EN 1947 et en 1948, l'Unesco a mené des enquêtes dans un certain nombre de pays pour connaître quels étaient leurs besoins techniques en ce qui concerne la presse, la radio et le film. Les deux premières conférences générales de l'Unesco, s'inspirant de la charte de cette organisation, avaient estimé en effet que "pour assurer à tous le plein et égal accès à l'éducation, la libre poursuite de la vérité objective et le libre échange des idées et des connaissances", il convenait que l'Unesco "prête son concours aux organes d'information des masses".

Par
Philippe DESJARDINS,
Chef de la Division
des besoins techniques.

En 1947, les enquêtes avaient porté sur douze pays dévastés. En 1948, elles ont porté sur six pays dévastés et sur onze autres pays où le développement des moyens techniques de l'information des masses n'est peut-être pas encore suffisant (1).

Par besoins techniques, il faut entendre :

- a) L'insuffisance de matières premières (telles que la pâte à papier pour la presse, la pellicule vierge pour le cinéma) ;
- b) L'insuffisance de l'équipement proprement dit ;
- c) L'insuffisance de la formation professionnelle.

Quinze experts de l'information des masses, invités à titre personnel, ont fait partie de la Commission qui s'est réunie au mois d'août cette année pour examiner les rapports préparés par le Secrétariat de l'Unesco sur le fonctionnement de la presse, de la radio et du film dans les dix-sept pays où avait porté l'enquête. Les gouvernements de ces pays étaient également représentés à la Commission qui comprenait un certain nombre d'observateurs de diverses organisations internationales.

De même qu'en 1947 les experts ont constaté "qu'à l'exception peut-être du papier-journal, la capacité de production mondiale permettrait de faire face aux besoins essentiels des pays considérés", et que c'était "la pénurie de devises étrangères qui empêchait l'acquisition en quantités suffisantes des matières premières et de l'équipement nécessaires à la presse, à la radio et au film".

Dans ses recommandations générales, après avoir insisté sur l'importance décisive dans la lutte pour la paix que revêtent les besoins culturels et d'information, et après avoir insisté particulièrement sur le problème du papier-journal, la Commission a demandé à l'Unesco d'attirer l'attention des gouvernements sur l'importance qu'il y avait à intensifier la production des matières premières et de l'équipement nécessaires au développement de la presse, de la radio et du cinéma et à accorder une priorité élevée à ces besoins.

Elle a insisté sur l'utilité d'une collaboration à développer entre l'Unesco et les différentes agences spécialisées et Commissions économiques des Nations Unies, en ce

qui concerne l'aide à apporter aux divers pays où ont été menées les enquêtes en 1947 et en 1948. Enfin, la Commission a demandé à l'Unesco d'étendre graduellement ces enquêtes à l'ensemble des pays du monde et de les tenir à jour régulièrement afin d'obtenir en quelques années un tableau complet des possibilités de production et de développement de l'ensemble

des moyens d'information des masses et de mettre en application les différents plans envisagés pour venir en aide aux pays où la presse, la radio et le cinéma ne connaissent pas encore un développement satisfaisant.

En 1947, les trois sous-commissions, celle de la presse et des agences, celle de la radio et celle du film s'étaient, dans certains cas, efforcées de chiffrer les besoins des pays où avait porté l'enquête et d'indiquer avec précision l'ordre de grandeur de l'aide qu'il fallait envisager.

En présence de la situation économique mondiale actuelle, les membres de la deuxième Commission des besoins techniques, en août dernier, pleinement conscients des difficultés que présentait, sur le plan financier, la mise en application de tels projets, se sont efforcés de suggérer au Secrétariat de l'Unesco des méthodes d'action plus facilement réalisables dans un cadre budgétaire limité.

Sans vouloir, cette fois, chiffrer en quantité et en prix les besoins essentiels des pays considérés, les experts ont insisté particulièrement sur le rôle éducatif de la presse, de la radio et du film, particulièrement d'ailleurs en ce qui concerne un certain nombre de pays où l'analphabétisme est encore extrêmement répandu, et ont indiqué tout un ensemble de mesures que le Secrétariat de l'Unesco peut envisager pour apporter une aide effective, sinon matérielle, au développement de la presse, de la radio et du cinéma.

Pour terminer, il peut être intéressant de signaler que les différents rapports sur la presse et sur les agences, sur la radio et sur le film, ont été établis en envoyant dans chaque pays enquêté des spécialistes de l'information qui ont pu se renseigner non seulement auprès des services officiels, mais auprès de tous les professionnels de l'information, recueillant ainsi pour la première fois une documentation complète qui a reçu pleine approbation des experts et des représentants gouvernementaux des pays intéressés.

(1) En 1947, les pays suivants furent l'objet d'une enquête : Belgique, Chine, Danemark, France, Grèce, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Philippines, Pologne, Tchécoslovaquie et Yougoslavie.

En 1948, cette enquête a été étendue aux dix-sept pays suivants : Autriche, Birmanie, Cuba, Equateur, Haïti, Honduras, Hongrie, Inde, Italie, Fédération de Malaisie, Mexique, République Dominicaine, Pakistan, Pérou, Singapour, Uruguay et Venezuela.



Un studio parisien détruit pendant la guerre.

LA PRESSE

LE PAPIER JOURNAL problème de sous-production

A certains égards, les conclusions et les recommandations formulées par la Commission chargée d'étudier les problèmes relatifs aux agences d'information et à la presse diffèrent de celles qui avaient été présentées en 1947. Ceci est dû au fait que certains des pays sur lesquels a porté l'enquête cette année ne sont pas encore en état de posséder des organisations stables et bien établies dans le domaine de la presse. Dans certains cas, les conséquences de la guerre se font encore sentir. En outre, la presse s'adresse nécessairement à des lecteurs ; or, dans un certain nombre de pays en question une forte proportion des habitants sont illettrés ; de sorte que, lorsqu'on parle d'aider la presse, il s'agit souvent d'un problème d'éducation bien plus que de reconstruction ou de développement.

Les agences d'information

La situation des agences d'information s'est révélée plus instable que celle de la presse elle-même et, en règle générale, très différente suivant les pays. Il s'est avéré que le rôle de ces agences dans la transmission des nouvelles relatives à l'étranger ne saurait être considéré qu'en fonction de l'organisation d'ensemble de la presse dans un pays donné. En raison de la rapidité avec laquelle la situation évolue, il a été recommandé de tenir à jour régulièrement les rapports préparés par le secrétariat. On a signalé, en outre, l'importance que présente la formation des journalistes, appelés à devenir rédacteurs d'agences d'information.

Le papier journal

L'une des questions les plus importantes traitées par la Commission est celle des matières premières, à savoir, puisqu'il s'agit de la presse, le papier journal. L'Unesco a été avisée que la seule méthode efficace pour augmenter l'approvisionnement serait de rendre à la production les usines qui ne sont pas en activité et celles qui travaillent à rendement réduit ou fabriquent d'autres qualités de papier. En collaboration avec les autres organisations internationales qui s'intéressent déjà à ce problème, l'Unesco devra stimuler les recherches et les efforts tendant à augmenter la production du papier journal.

Enfin il est recommandé que l'Unesco use de son influence pour souligner l'importance que présentent le papier journal et tous les autres genres de papier d'imprimerie. Il ne faut pas considérer ce produit comme une marchandise ordinaire ; il a une immense valeur sur le plan social et c'est grâce à lui que la pensée dispose d'aliments.

Il est apparu que dans les pays asiatiques, l'existence de nombreuses langues indigènes créait un sérieux problème technique faute d'un matériel d'imprimerie approprié. La Commission a suggéré que, dans beaucoup de ces pays, des presses à marbre plat de petite taille et à bon marché seraient infiniment plus utiles que les machines modernes à grande vitesse.

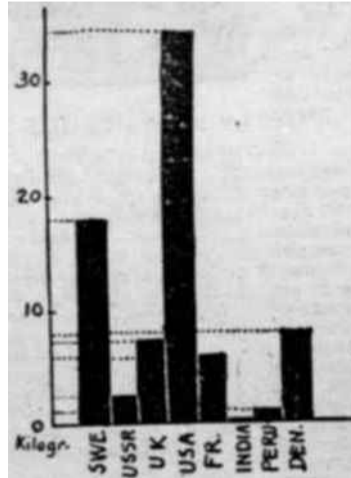
La formation des journalistes

La Commission a été d'avis que l'éducation et la formation professionnelle des journalistes pouvaient contribuer puissamment

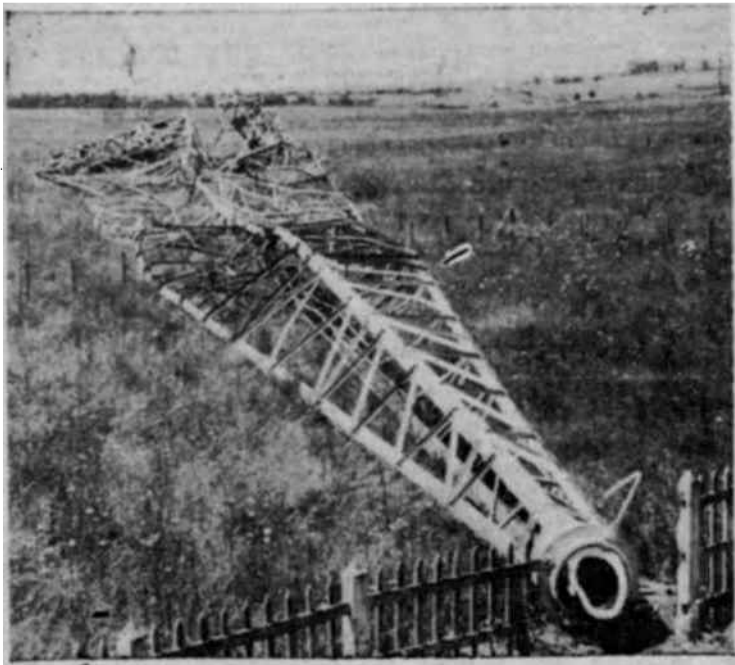
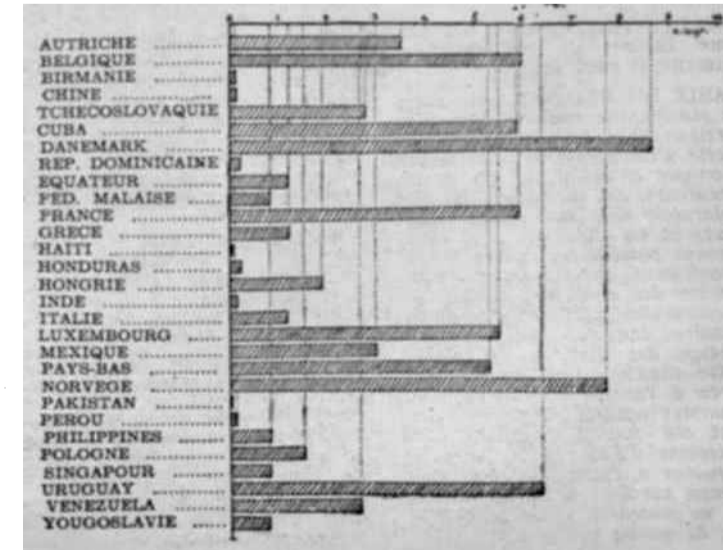
au développement d'une presse consciente de ses responsabilités et susceptible de réduire les obstacles à la compréhension internationale.

La Commission a recommandé à l'Unesco d'aider les écoles de journalisme à préparer leurs programmes en tenant compte de l'expérience d'institutions plus anciennes et solidement établies. Elle a indiqué que grâce à cette formation, et grâce aussi à l'organisation d'échanges internationaux de journalistes en activité, on pourrait développer le sens international de ceux qui régissent et choisissent les informations et les nouvelles.

La Commission a recommandé tout spécialement à l'Unesco de créer un Institut international de la presse et de l'information qui permettrait de réaliser plus aisément certaines des idées et des suggestions nées de l'enquête sur les besoins techniques. Enfin, elle a souligné qu'il est essentiel de ne pas séparer les trois moyens d'information que sont la presse, la radio et le cinéma ; en effet, pour mettre les idées et les informations à la portée des masses dans les régions où la proportion d'illettrés est élevée, il pourrait être plus efficace et moins onéreux d'utiliser les auxiliaires audio-visuels, plutôt que de s'attacher à accroître dans l'immédiat les moyens dont dispose la presse.



Ces deux graphiques montrent l'extrême inégalité constatée par les enquêteurs dans la répartition annuelle du papier journal entre les pays (calculée en kgs par capita). Ci-dessous : la répartition entre les 29 pays visités par nos enquêteurs en 1947 ou 1948. Ci-dessus : quelques éléments de comparaison avec d'autres pays.



Des centaines de pylons de stations d'émission européennes, comme celui-ci, ont dû être reconstruits depuis la fin de la guerre.

LE FILM devrait être et moi

LA Commission du Cinéma a souligné dans ses recommandations l'importance des films éducatifs. Elle a constaté que les dix-sept pays parcourus par nos enquêteurs en 1948 ne produisent ou n'utilisent qu'un petit nombre de films éducatifs, dont l'intérêt est cependant évident dans les régions où les illettrés sont nombreux et où les possibilités d'écoute sont réduites.

Elle a proposé, d'un point de vue général, que l'Unesco coopère avec les gouvernements à la création de conseils régionaux du Cinéma chargés d'organiser, sur une échelle plus vaste et à des prix plus bas, la production, la distribution et la projection de films dans le cadre régional. Elle a également proposé qu'il soit organisé des échanges de films et qu'à cet effet soient établis des catalogues donnant des renseignements précis sur les films éducatifs.

Elle a, en outre, recommandé que l'Unesco encourage la distribution de films d'une valeur reconnue en demandant à ses Etats Membres de signer une convention destinée à faciliter les échanges par tous les moyens, et notamment en exonérant ces films des taxes à l'importation.

La Commission a proposé qu'afin d'assurer une utilisation maximum des films éducatifs, surtout en matière d'éducation de base, on encourage l'emploi de cinémas ambulants. De cette manière, on pourra toucher un public très nombreux dans des régions reculées, notamment dans celles qui sont actuellement

Les agences d'information

L'AUTRICHE, la Hongrie et l'Italie possèdent chacune une agence nationale qui a, pratiquement, l'exclusivité en matière d'informations intérieures et qui, grâce à ses correspondants étrangers et à des accords passés avec d'autres agences, assure également le service des nouvelles étrangères.

En Amérique centrale et en Amérique du Sud, au contraire, il n'existe pas d'agences indépendantes ailleurs qu'au Venezuela et en Uruguay, encore sont-elles peu importantes. L'unique agence du Pérou ne sert qu'un seul journal et se trouve étroitement rattachée à une agence étrangère. Les agences des Etats-Unis d'Amérique prédominent dans tous ces pays, et ne subissent aucune concurrence de la part des agences européennes, sauf peut-être au Mexique. La presse du Honduras, de Cuba, de la République Dominicaine et de l'Equateur dépend presque entièrement des agences internationales pour les nouvelles étrangères. En Haïti, il n'existe aucun service de presse régulier.

En Extrême-Orient, où dominait naguère une agence britannique, on note actuellement, avec les progrès de l'indépendance, une tendance à créer des agences nationales. La Birmanie a déjà créé une agence indépendante et tout permet de croire que l'Inde et le Pakistan feront bientôt de même.

EDUCATIF plus répandu moins cher

dépourvues de salles de cinéma et d'électricité.

Une importante série de recommandations concerne la formation en plus grand nombre de techniciens compétents dans la production et l'utilisation des films éducatifs. Sans une telle formation professionnelle, il serait tout à fait inutile d'accroître le nombre des films expédiés dans des pays encore mal équipés. La Commission a recommandé que soient organisés, en 1949 dans différentes régions des stages d'études à l'intention des éducateurs.

En outre, elle a recommandé que l'Unesco invite les gouvernements à créer des bourses d'études et de voyages, et si possible, qu'elle en crée elle-même.

Elle a recommandé, en outre, que l'Unesco demande à chacun des pays qui sont bien outillés pour la production de réaliser en 1949 un film de long métrage destiné aux enfants, et illustrant une légende ou un conte de fée bien connus dans ce pays. Ces films seraient distribués dans le monde entier, et offriraient l'avantage de présenter un thème particulièrement propre à favoriser la compréhension internationale parmi les jeunes, grâce à une méthode simple et peu coûteuse.



RAPPORT DE LA COMMISSION
DES BESOINS TECHNIQUES :

PRESSE FILM RADIO

APRÈS ENQUÊTE DANS
DIX SEPT PAYS

★ ★

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR
L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE
PARIS 1948

Un second volume sur les besoins techniques de l'information

L'Unesco vient de publier, dans un volume qui fait suite au "Rapport de la Commission des Besoins Techniques" qu'elle a fait paraître l'an dernier, les résultats des enquêtes qu'elle a poursuivies, cette année, dans 17 pays d'Europe, d'Asie et d'Amérique latine. Ce volume, dont la couverture est reproduite ci-dessus, contient, en outre, les recommandations importantes que la Commission a faites, au mois d'août dernier, à Paris, après étude des rapports des enquêteurs de l'Unesco.

LA RADIO NE JOUE PAS TOUT SON RÔLE dans l'éducation des enfants et des masses

EN 1948, à la différence de l'année dernière, l'enquête qu'a menée l'Unesco sur les besoins techniques de la radio a porté sur des pays que la guerre n'avait pas directement touchés.

C'est ainsi que la Commission ne s'est pas bornée à dresser le bilan des besoins des pays étudiés, en matière de radio; elle s'est aussi penchée sur des problèmes tels que l'utilisation de la radio dans les écoles et pour l'éducation des masses, et la formation professionnelle des techniciens de la radio.

En ce qui concerne les pays d'Europe affectés par la guerre, ceux que nous avons étudiés cette année (Autriche, Italie, Hongrie) se trouvent sensiblement dans la même situation que ceux que nous avons étudiés en 1947; mais la situation est particulièrement grave dans les pays dévastés d'Asie (Birmanie, Malaisie).

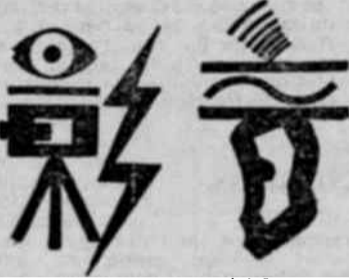
Sauf en Uruguay et au Mexique, l'état de la radiodiffusion dans les pays qui n'ont pas directement souffert de la guerre — que ce soit en Asie, en Amérique centrale ou en Amérique du Sud — n'est pas très satisfaisant. L'Uruguay et le Mexique possèdent un équipement suffisant et des techniciens de grande valeur, et pourraient créer des centres de formation professionnelle qui seraient très utiles aux techniciens de la radio de certains pays d'Amérique latine.

En Asie, de même qu'en Amérique, les experts ont eu à examiner un problème d'une gravité exceptionnelle — celui de l'analphabétisme — qui dans certains cas affecte 85 0/0 de la population.

En 1948, ajoute-t-elle, il n'existe aucun établissement assurant la formation professionnelle des spécialistes de l'information et des programmes. En outre, de nombreux pays souffrent d'un manque de personnel spécialisé, tant dans les services techniques que dans les services des programmes et ceux de l'information.

Considérant les conclusions d'ensemble des deux enquêtes menées par l'Unesco en 1947 et en 1948, la Commission de la radio a confirmé énergiquement les recommandations présentées l'année dernière. La Commission recommande : des cours de perfectionnement pour le personnel technique et les journalistes de la radio; le recours à des instructeurs étrangers pour la formation des spécialistes des programmes et l'organisation de cours pratiques et de centres de formation professionnelle.

En outre, la Commission recommande cette année la création de cours pratiques de technique radiophonique; et l'introduction de cours de radio dans le programme des écoles.



FILM & RADIO

L'Éducation par la radio

La Commission de la radio estime que les émissions scolaires et les émissions d'éducation des masses revêtent une importance capitale dans tous les pays, et particulièrement dans ceux où une grande partie de la population est illettrée.

Elle a recommandé à l'Unesco de demander aux gouvernements ainsi qu'aux organisations nationales et internationales d'accroître l'importance de la radio éducative en prévoyant, dans le cadre de leurs émissions ordinaires, des heures fixes pour les émissions scolaires.

Elle a demandé tout particulièrement que le plus grand nombre possible d'écoles soient équipées en récepteurs, et qu'un récepteur au moins soit disponible pour l'écoute en commun dans tout village où les illettrés sont nombreux. L'utilisation de camions-radio, desservant une région selon un horaire fixe, ainsi que celle de camions-cinéma, a aussi été recommandée comme un moyen efficace d'éducation des masses.

Les experts de la radio ont proposé que la Division de la radio et la Division de l'Éducation de base de l'Unesco procèdent en commun à une étude complète des moyens d'utiliser la radio pour combattre l'analphabétisme.

Formation professionnelle

Passant à l'étude du problème de la formation des professionnels de la radio dans les pays visités cette année, la Sous-Commission a conclu que "le problème de la formation professionnelle est encore plus aigu qu'en 1947.

"Dans la plupart des pays par-

Publications recommandées

Afin de faciliter l'organisation et le développement de la radio éducative, et de faire connaître la nécessité d'une formation professionnelle, la Commission de la radio a proposé que l'Unesco entreprenne la publication des deux ouvrages suivants :

- 1) UN LIVRE SUR LA RADIO SCOLAIRE ET LA RADIO EDUCATIVE DESTINE PRINCIPALEMENT AUX GOUVERNEMENTS ET AUX ORGANISMES DE RADIODIFFUSION;
- 2) UN LIVRE SUR LES PROBLEMES POSES PAR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DU PERSONNEL DE LA RADIODIFFUSION.

La Commission a également recommandé à l'Unesco de patronner la publication d'ouvrages de caractère technique, historique et sociologique sur la radiodiffusion.

Cours d'été

Les experts de la radio ont enfin recommandé que l'Unesco organise chaque année, sur une base régionale, des cours d'été sur l'art de la radio et la technique des émissions d'information. Ces cours seraient destinés en premier lieu au personnel des services d'information et aux spécialistes des programmes des organisations de radiodiffusion, et comprendraient un enseignement théorique et des exercices pratiques.

L'ÉTAT DE LA RADIO

DANS 29 PAYS

STATIONS ET INSTALLATIONS D'ÉMISSION

EUROPE. — L'émetteur autrichien le plus puissant a été détruit en 1945; mais ce pays espère que son réseau d'avant guerre sera reconstruit pour le mois de juillet prochain. L'industrie radiophonique autrichienne est relativement en retard et manque de devises étrangères pour faire au dehors les achats nécessaires.

Les installations hongroises ont été détruites dans la proportion de quatre-vingts pour cent; mais, au prix de gros efforts, ce pays a déjà reconstruit son réseau d'avant guerre. A la fin de 1949, l'Italie aura reconstruit son réseau de 1940; elle se propose ensuite de l'améliorer de manière à desservir de façon satisfaisante l'ensemble de son territoire. L'Italie possède une importante industrie de la radio, mais les prix de revient élevés interdisent l'exportation.

AMÉRIQUE LATINE. — D'une manière générale, les installations officielles et les installations privées sont insuffisantes pour répondre aux besoins des différents pays, car la densité de la population est souvent très faible. Les autorisations d'établir des postes émetteurs en vue de satisfaire les besoins locaux ont été délivrées sans aucun plan d'ensemble cohérent.

Le Honduras, et surtout Haïti, sont les deux pays où cette pénurie est la plus évidente. L'Uruguay est, sur les neuf pays où l'Unesco a effectué une enquête cette année, le seul qui possède des installations industrielles permettant d'améliorer encore davantage un réseau déjà satisfaisant.

ASIE DU SUD-EST. — Dans cette partie du monde, les besoins en installations de radiodiffusion sont immenses, notamment au Pakistan et en Birmanie. Même l'Inde, qui dispose d'un réseau d'une puissance totale de 350 kw., et dont l'extension se poursuit suivant un plan extrêmement cohérent, ne possède en fait qu'un seul kilowatt par million d'habitants, alors que le Mexique, par exemple, possède 50 kw. par million d'habitants. Une autre comparaison sera peut-être encore plus frappante : alors que l'Inde ne possède qu'une puissance d'un kilowatt environ pour 10.000 km², le Mexique possède 6 kw. pour la même superficie.

Aucun des pays qui ont fait l'objet de l'enquête ne possède les moyens de fabriquer des émetteurs ou des pièces détachées. Le principal obstacle à l'achat aux États-Unis du matériel nécessaire est le manque de dollars.



POSTES RÉCEPTEURS

(Voir tableau ci-contre)

EUROPE. — L'Autriche est l'un des pays d'Europe les mieux outillés en postes récepteurs : elle possède un poste pour 7 habitants (proportion égale à celle de la France et de la Norvège). La Hongrie est moins bien outillée : un poste pour 20 habitants. L'industrie nationale ne peut suffire aux besoins du pays; cette situation est d'autant plus regrettable que les autorités font un effort considérable en faveur de la radiodiffusion scolaire. L'Italie possède un poste récepteur pour 23 habitants.

AMÉRIQUE LATINE. — Dans chaque pays, le nombre des postes récepteurs est en rapport direct avec l'importance des installations d'émission. C'est ainsi que l'Uruguay et Cuba possèdent un récepteur pour 7 habitants, le Venezuela, un pour 28, le Mexique, un pour 32, le Honduras, un pour 61, le Pérou, un pour 65, l'Équateur, 1 pour 111, la République Dominicaine, un pour 464 et Haïti, un pour 1.000.

Sauf en Uruguay, où il existe une faible production nationale, tout à fait insuffisante pour les besoins du pays, il n'existe dans aucun des pays qui ont fait l'objet de l'enquête une industrie de fabrication de postes récepteurs. Toutefois, le Mexique envisage la création d'une industrie de ce genre.

ASIE DU SUD-EST. — En Birmanie, il y a un poste récepteur pour 3.400 habitants; en Inde, un pour 1.490; dans la Fédération des États Malais, un pour 207; au Pakistan, un pour 920.

A l'exception de l'Inde, où la production est encore faible, aucun de ces pays ne fabrique de postes récepteurs; on peut dire que, pour l'ensemble de la population de ces pays, la radio reste un luxe, l'achat d'un poste récepteur représentant une dépense qui dépasse de beaucoup les moyens des habitants.

Les enquêtes régionales entreprises en 1948 par l'Unesco en matière de radiodiffusion dans 3 pays d'Europe, 9 pays d'Amérique latine et 5 pays d'Asie montrent que, dans ces trois régions, l'organisation de la radiodiffusion et les ressources matérielles disponibles sont très variables. Voici un bref résumé des besoins de ces régions :

ORGANISATION DE LA RADIODIFFUSION

EUROPE. — En Autriche et en Italie, le monopole de la radiodiffusion a été concédé à des sociétés privées sur lesquelles l'État exerce un contrôle direct. En Hongrie, la radio est un monopole d'État. Dans ces trois pays, des programmes de publicité sont diffusés. Les ressources ainsi produites ne couvrent qu'une partie des dépenses. Des taxes radiophoniques annuelles obligatoires sur les postes récepteurs alimentent la plus grande partie des budgets de la radio de ces trois pays.

AMÉRIQUE LATINE. — La publicité, qui est autorisée dans tous ces pays, fournit la plus grande part des ressources financières des organisations de radiodiffusion. La place très grande prise par la publicité réduit inévitablement la part des programmes culturels.

Il n'existe, en Haïti et au Honduras, que des émetteurs privés.

En Équateur, l'État se réserve le droit d'utiliser pendant une partie du temps "La Voz de los Andes" (station privée, propriété d'une société de missions). A Cuba et au Venezuela, l'organisation officielle de la radiodiffusion ne possède que des installations de faible puissance. Le réseau péruvien d'État est un peu plus important. Au Mexique, le gouvernement et l'Université du Mexique possèdent huit émetteurs; mais la puissance de l'ensemble du réseau officiel est sensiblement plus faible que celle d'une seule des grandes stations privées.

Seul l'Uruguay possède un système officiel de radiodiffusion puissant et bien équipé.

ASIE DU SUD-EST. — Toutes les stations de radiodiffusion appartiennent à l'État. Aucune publicité n'est acceptée. Taxe radiophonique annuelle sur les postes récepteurs. En Birmanie, dans la Fédération des États Malais, dans l'Inde et au Pakistan, le gouvernement possède un réseau de radiodiffusion qui lui permet d'organiser des émissions éducatives et culturelles, particulièrement nécessaires dans ces pays où la proportion des illettrés est élevée. Cette situation sera encore améliorée à l'avenir lorsque les programmes actuels d'extension auront été mis à exécution. Des émissions d'État sont également diffusées à l'intention des populations rurales; mais ces dernières ne possèdent qu'un petit nombre de postes récepteurs.

PAYS	Nombre de postes récepteurs	Nomb. de post. rec. p. 1.000 h.	POSSIBILITÉS DE FABRICATION
● EUROPE			
AUTRICHE	967.787	138	Industrie embryonnaire avant guerre. En outre, difficultés actuelles : manque de devises étrangères pour l'achat de matières premières.
BELGIQUE	950.000	115	Industrie importante. Capacité de production : 250.000 postes par an.
DANEMARK	1.127.677	272	Industrie suffisante pour les besoins du pays. En 1946 : 100.000 postes par an. Exportation : 5.000 postes.
FRANCE	5.850.524	140	Industrie puissante. Production 1946 : 2 millions de postes. Exportation : 15 à 20 %.
GRECE	40.000	5	Aucune industrie nationale.
HONGRIE	168.000	50	Une certaine industrie; mais, jusqu'en 1947, production faible par rapport aux importations.
ITALIE	1.976.118	43	Industrie importante. 300.000 postes en 1947 (capacité de production : 700.000 postes).
LUXEMBOURG	41.214	145	Une manufacture a produit, en 1946, 4.000 postes. Environ la moitié exportée.
NORVEGE	450.000	145	Industrie assez importante : 120.000 postes (1946); production insuffisante pour les besoins du pays.
PAYS-BAS	1.490.121	153	Industrie puissante. Production presque entièrement exportée : 300.000 postes par an.
POLOGNE	583.056	24	Toutes les usines d'avant guerre entièrement détruites. Industrie non encore reconstituée en 1947.
TCHÉCOSL.	1.850.000	145	Plusieurs usines nationalisées ("Tesla"); quelques établissements privés; production totale en 1947 : 150.000 à 200.000 postes.
YOUGOSLAVIE	220.256	15	Industrie inexistante. Le plan quinquennal de 1947 prévoit sa création.
● AMÉRIQUE LATINE			
CUBA	700.000	138	Aucun de ces pays, sauf l'Uruguay, ne possède d'industrie nationale pour la fabrication des postes récepteurs (il y a, au Mexique, des ateliers d'assemblage; en outre, deux usines américaines seraient prêtes à entreprendre dans ce pays une production en grande série).
EQUATEUR	30.000	10	
HAÏTI	3.500	1	
HONDURAS	20.000	16	
MEXIQUE	700.000	31	
PÉROU	120.000	15	
REP. DOMIN.	29.800	14	
URUGUAY	300.000	131	En Uruguay, quelques ateliers produisent des postes, mais en nombre insuffisant pour les besoins du pays.
VENEZUELA	150.000	35	
● ASIE			
BIRMANIE	5.000	0,3	Aucune industrie nationale.
CHINE	800.000	1,7	Industries pratiquement inexistantes en 1947. Quelques ateliers d'assemblage. Difficultés pour se procurer même des pièces détachées.
INDE	230.025	0,7	Industrie tout à fait récente. Programme de production : 200.000 postes par an (chiffre encore insuffisant pour les besoins du pays).
FED. MALAISE	28.000	5	Aucune industrie nationale.
PAKISTAN	75.000	1	Aucune industrie. Projet de construction d'une usine.
PHILIPPINES	18.220	0,9	Aucune industrie nationale.

L'Unesco s'assure le concours de quarante organismes privés

Des accords définissent le caractère de leur coopération

DES l'origine, l'Unesco a eu conscience de la part essentielle que peuvent prendre à l'exécution de son programme les organismes internationaux privés s'occupant d'éducation, de science et de culture.

Des accords en due forme viennent d'être signés à Paris entre l'Unesco et deux organisations internationales privées : la Fédération mondiale des Associations pour les Nations Unies (WFUNA) et le Conseil international des Musées (ICOM).

Les 7 et 8 octobre se réunira à la Maison de l'Unesco un Comité provisoire représentant environ 70 organisations internationales non gouvernementales ayant voix consultative auprès du Conseil économique et social des Nations Unies; ce Comité recherchera comment ces institutions internationales privées pourraient contribuer le plus utilement à l'œuvre des Nations Unies et de leurs institutions spécialisées.

Le Comité du Conseil exécutif qui s'occupe des relations avec les organisations non gouvernementales se réunira le 11 octobre pour recevoir les accords de coopération qui unissent actuellement divers organismes privés à l'Unesco et pour déterminer comment celle-ci pourra à l'avenir tirer un plein parti des ressources de ces organismes en faveur des objectifs qu'elle se propose.

Plusieurs fois déjà l'Unesco a eu la chance de pouvoir utiliser à son profit un organisme international déjà existant, constitué au prix de longues années d'efforts bénévoles. Tel est le cas du Conseil international des Unions scientifiques (ICSU), créé en 1919, et qui est le principal organisme non gouvernemental dans le domaine des sciences exactes et naturelles. Par un accord en due forme conclu en décembre 1946 avec l'Unesco, celui-ci est ainsi devenu l'un des principaux instruments de coopération et d'échanges scientifiques dont dispose l'Organisation sur le plan mondial.

De même, en vertu d'un accord en vigueur depuis juin 1947 avec la Conférence des Hautes-Études internationales, le Département des Sciences sociales bénéficie des contacts établis en de nombreux pays par cet organisme international.

Cependant, la plupart des organisations non gouvernementales coopèrent avec l'Unesco en vertu d'arrangements consultatifs par lesquels l'Unesco accorde certains avantages fondamentaux à celles qui satisfont à certains critères touchant leurs buts, leur structure ainsi que le caractère représentatif et vraiment international de leur composition.

Les facilités offertes par l'Unesco à des organisations comprennent notamment : la possibilité d'envoyer des délégués à la Conférence générale et à d'autres réunions organisées par l'Unesco — la communication de documents et de publications les intéressant — et le droit de soumettre des déclarations écrites concernant les questions d'intérêt commun.

A l'heure actuelle, 69 organismes internationaux privés ont été admis à bénéficier d'arrangements de cette espèce. Ce sont, en particulier, des organisations de jeunesse, des organisations féminines et de secours, des groupements professionnels de membres de l'enseignement, de juristes et d'artistes, ainsi que des sociétés scientifiques spécialisées.

Beaucoup de ces organisations ont contribué cette année à la mise en œuvre du programme de l'Unesco, à la demande de celle-ci et contre rémunération forfaitaire.

Vers un Conseil mondial des Sciences politiques

La première Conférence internationale convoquée par l'Unesco pour l'étude des problèmes que rencontrent actuellement les spécialistes des Sciences politiques, s'est tenue, à Paris, du 13 au 16 septembre.

La conférence a approuvé le projet d'une association groupant les spécialistes des Sciences politiques de tous les pays. Une commission préparatoire a été constituée pour en rédiger les statuts. Vers la fin de 1949 ou au début de 1950, on espère pouvoir réunir en conférence constitutive des représentants des diverses organisations nationales ou internationales qui s'occupent des Sciences politiques ou qui, simplement, sont intéressées à leur progrès. Cette réunion sera consacrée à l'adoption d'une constitution définissant les fonctions et les activités de l'Association.

taire, en effectuant des enquêtes et des recherches, en dressant des bibliographies ou en menant à bien diverses études.

Cette forme de coopération particulièrement fructueuse — et que jusqu'ici l'Unesco n'a pratiquée qu'avec des organisations non gouvernementales — a été approuvée par la Conférence générale de Mexico. C'est ainsi qu'il a été signé quarante contrats de cette

Par
Vladimir HERCIK
chargé des relations avec les organisations non gouvernementales au Bureau des Relations extérieures.

nature, représentant au total des versements d'un montant supérieur à 100.000 dollars, et qui permettent à l'Unesco de mettre à contribution, au profit d'un but commun, l'expérience et la compétence d'organismes internationaux non gouvernementaux.

En plusieurs cas, l'Unesco a demandé à ces organismes d'organiser des congrès internationaux dont le programme serait élaboré en commun ; elle a ainsi bénéficié des facilités dont jouissent, dans certains domaines, des organismes internationaux de réputation bien établie.

La coopération de l'Unesco avec

les organisations internationales non gouvernementales peut prendre une troisième forme. En effet, des "Comités consultatifs" peuvent être créés afin de grouper des organisations non gouvernementales dont les objectifs sont les mêmes ou qui travaillent dans le même domaine. C'est ainsi que le TICER réunit 28 organisations internationales indépendantes s'occupant du relèvement de l'éducation. Un deuxième comité consultatif groupant les principaux organismes universitaires internationaux est sur le point d'être constitué.

L'histoire de la coopération entre l'Unesco et les organisations non gouvernementales débute à peine. Le cadre tracé par les dispositions de l'acte constitutif et les directives adoptées par la Conférence tenue à Mexico fournissent cependant une base d'action qui permettra de mettre au service de la cause de l'Unesco les inestimables ressources de compétence, d'expérience et de bonne volonté qu'ont accumulées maintes organisations non gouvernementales. L'Unesco sait parfaitement que ces organisations, qui représentent les véritables "producteurs" et "consommateurs" en matière d'éducation, de science et de culture, constituent une force essentielle au succès de notre Organisation.

La coordination de l'activité scientifique en Amérique latine



Le Dr Cacciapuoti (portant des lunettes fumées), entouré de quelques-uns des savants latino-américains qui ont participé à la Conférence de Montevideo.

(Suite de la page 1.)

Une opinion aujourd'hui répandue dans tous les milieux scientifiques, même en dehors de l'Amérique latine, tient que le jour où les savants et les techniciens latino-américains mettront en commun leurs connaissances, une ère nouvelle de progrès s'ouvrira pour cette partie du monde.

Ce programme de coordination, une trentaine de savants, venus de onze pays de l'Amérique latine, se sont attachés à le définir pendant les cinq jours qui ont duré la conférence convoquée par l'Unesco et le gouvernement de l'Uruguay.

"Je ne vous citerai qu'un exem-

ple de l'intérêt, pratique tout autant que scientifique, du problème que nous voulons résoudre", déclara un des experts, le Dr. Eduardo Cruz Coke, professeur de chimie physiologique à l'Université de Santiago du Chili et invité spécial de l'Unesco à la conférence.

"L'Amérique latine, sur qui le monde compte de plus en plus pour son alimentation, présente le spectacle d'immenses étendues de sol arable qui s'appauvrissent irrémédiablement par l'érosion et faute de soins appropriés. Cela résulte d'une connaissance insuffisante des caractéristiques du sol américain ; cette connaissance, nous ne pourrions l'acquérir que si nous savons coordonner nos expériences et compléter les recherches poursuivies dans un de nos pays par les résultats obtenus dans les autres".

Comme solution générale à ce problème de coordination, l'Unesco proposa, dès 1946, la création d'un poste de coopération scientifique en Amérique latine. Ce "poste" fut établi, l'année suivante, à Rio de Janeiro.

Les experts se réunirent le 6 septembre, sous la présidence honoraire d'un éminent savant ar-

gentin, le professeur Bernardo Houssay, Prix Nobel 1948. Non contents d'approuver le projet de l'Unesco tendant à étendre l'activité de son *Officina Científica de Cooperación en América latina*, ainsi que le transfert de celle-ci à Montevideo, ils tinrent à préciser certaines fonctions de cet organisme. Les recommandations qu'ils ont adressées en ce sens à l'Unesco se trouvent constituer l'un des programmes de coordination scientifique latino-américaine les plus remarquables à ce jour.

Parmi les tâches immédiates que les experts souhaitent voir entreprendre par l'Unesco avec l'appui des gouvernements intéressés, figure l'organisation de deux symposiums, consacrés le premier à "l'étude des conditions physiologiques dans les grandes altitudes" et le second, en coopération avec l'O.M.S., à l'étude physique, chimique et biologique du sol américain".

Ces deux thèmes d'étude et de discussion, que l'Unesco est invitée à proposer à des réunions savantes convoquées par les soins de son poste de Montevideo, n'offrent pas seulement un incontestable intérêt scientifique. Ils sont également d'une importance sociale considérable. Nombreux sont les Sud-Américains qui doivent vivre en montagne ou sur des plateaux très élevés. Un problème d'adaptation est ainsi posé — pour les autochtones tout autant que pour les descendants d'Européens — dont les répercussions sociales nombreuses nécessitent un examen approfondi.

Il a été décidé, en outre, que pour ses débuts, la tâche principale du poste de Montevideo sera d'ordre bibliographique ; organisation d'un service d'information bibliographique, diffusion de microfilms, publication d'un annuaire scientifique.

Les recommandations finales de la Conférence de Montevideo ne couvrent pas moins de 15 pages dactylographiées. L'Unesco et les gouvernements latino-américains y sont invités à développer dans toute la mesure du possible l'échange des étudiants et des professeurs entre les différents pays de l'Amérique latine d'une part, et d'autre part, entre ces pays et les autres grands centres culturels du monde.



Photo par J. Buttikoter
reproduction autorisée par "Pro-Natura".

La Conférence de Fontainebleau

(Suite de la page 1.)

A cet égard, la réunion de Fontainebleau fournit l'occasion de créer un groupe d'études régionales pour l'Europe et l'Afrique sous la forme d'un "symposium" technique afin de cristalliser les points de vue sur un certain nombre de sujets à soumettre à la Conférence technique internationale prévue pour 1949. On espère, en outre, que l'ordre du jour provisoire de cette conférence technique pourra être établi à Fontainebleau.

Il n'en reste pas moins que l'objet essentiel de la conférence est d'établir et d'adopter la Constitution définitive de l'Union internationale provisoire pour la protection de la nature.

Dans un exposé écrit spécialement en vue de la Conférence de Fontainebleau et que l'Unesco a communiqué, le mois dernier, au gouvernement français, le Dr. Harold J. Coolidge Jr., membre du Conseil national de Recherches de Washington, donne, sur les buts que poursuit l'Organisation dans ce domaine, les précisions suivantes :

On a défini le rôle de l'Unesco comme étant celui d'un organisme qui doit "rassembler toutes les ressources de l'éducation, de la science et de la culture pour les employer à l'établissement d'une communauté mondiale libre et pacifique". Une telle communauté dépend de la santé et de la vitalité des individus qui la composent. Il ne suffit pas, pour en favoriser la création, de prévenir les maladies ; il faut encore, par l'éducation et la recherche scientifique, s'efforcer de faire connaître et de faire comprendre les relations vitales qui s'établissent entre les êtres vivants, la faune, la

flore, le sol et l'eau entre tous les êtres vivants et leur milieu — en un mot, rendre les hommes conscients de l'importance de cette science que l'on appelle l'écologie (1).

(1) Nos lecteurs qui ont été intéressés, pourront obtenir divers documents (série NS/UNIPN/1, 2, 3, etc.) en s'adressant au Département des Sciences exactes et naturelles de l'Unesco. Ceux qui lisent l'anglais trouveront également dans "Our Plundered Planet", de Fairfield Osborn, et dans "Road to Survival", de William Vogt, d'intéressants exposés du problème de la protection de la nature.

Une subvention de 7.500 dollars au Conseil de philosophie

L'Unesco vient d'accorder à la Commission préparatoire du Conseil de la Philosophie et des Sciences humaines une subvention de 7.500 dollars, destinée à aider ce nouvel organisme à faire face aux premières tâches qu'il entreprendra.

Comme l'a souligné M. Julian Huxley, cette aide financière est conforme aux principes de l'Unesco, qui contribue souvent au lancement de jeunes organisations dont l'avenir l'intéresse.

Le Conseil est actuellement représenté par une Commission préparatoire, dont les membres ont été désignés par une conférence qui a réuni récemment à Paris, au siège de l'Unesco, des délégués de cinq grandes associations mondiales de spécialistes des sciences humaines.

La constitution adoptée pour le Conseil international de la Philosophie et des Sciences humaines précise que ce Conseil aura, entre autres tâches, celle de coordonner les services d'information bibliographique sur la philosophie, les sciences humaines et autres sujets connexes. Le Conseil devra également favoriser la création d'organisations internationales dans les domaines où le besoin s'en fait sentir.

La Commission préparatoire espère pouvoir convoquer la première session de l'assemblée générale du Conseil en janvier 1949 à Bruxelles. Elle compte que, par l'action des organisations membres de ce Conseil, la coopération intellectuelle internationale fera un grand pas en avant. Le Conseil contribuera de multiples façons à développer les contacts entre philosophes et humanistes de différents pays ; et il sera pratiquement, pour l'Unesco, l'équivalent du Conseil international des Unions scientifiques dans le domaine de la philosophie, des humanités et de leurs sciences annexes.

La convention de Berne

(Suite de la page 2.)

Comme on le voit, de grandes décisions furent prises et des changements notables seront apportés dans les rapports contractuels des Etats Membres de l'Union, lorsque les instruments de ratification auront été déposés auprès du gouvernement fédéral helvétique.

Et il n'est peut-être pas inutile de noter que M. Kuypers, président de la Conférence, après avoir rappelé (comme il l'avait fait déjà d'ailleurs lors du discours inaugural) que le gouvernement belge était toujours prêt, et avec tous ses moyens, à organiser une Conférence mondiale dans le but "d'instituer sans tarder la protection universelle du Droit d'auteur", ne manqua pas d'affirmer que la charge de convoquer cette Conférence incombait maintenant à l'Unesco.

PRIX DES ABONNEMENTS

Le COURRIER DE L'UNESCO est publié tous les mois en français, anglais et espagnol par le Bureau d'Information de l'Unesco.

Abonnement 6 mois : Frs. 100 ; 2 s. 6 d. ; \$0.50.

Veillez écrire au dépositaire de l'Unesco indiqué ci-dessous pour votre pays, ou directement à l'Unesco, 19, Avenue Kléber, Paris 16e, France.

Argentine : Editorial Sudamericana S. A. Alsina 500 Buenos Aires.
Australie : H.A. Goddard Ltd., 255a, George St., Sydney.
Canada : The Ryerson Press, 299 Queen Street West, Toronto.
Cuba : La Casa Belga, M. René de Smétd., O'Reilly, La Havane.
Danemark : Einar Munksgaard, 6 Nørregade, Copenhague.
France : Editions Pedone, 13, rue Soufflot, Paris.
Grande-Bretagne : H.M. Stationery Office; Londres; York House, Kings-
orders) — Manchester 2: 39/41 King Street. — Edimbourg 2: 13a
Castle Street. — Cardiff: 1 St. Andrew's Crescent. — Bristol 1:
Tower Lane. — Belfast: 80 Chichester Street.
Grèce : Plietheroudakis, Librairie internationale, Athènes.
Pays-Bas : N.V. Martinus Nijhoff, Ald., Fondaministratie 9 Lange
Voornout, La Haye.
Inde : Oxford Book & Stationery Co., Scindia House, La Nouvelle Dehli.
Irak : Mackenzie & Mackenzie, Booksellers, the Bookshop, Bagdad.
Liban et Syrie : Librairie Universelle, Av. des Français, Beyrouth, Liban.
Suede : Akt. C.E. Fritzes Kungl. Hovbokhandel, Fredsgatan 2, Stockholm.
Suisse : Librairie Payot, Lausanne.
Tchécoslovaquie : Librairie P. Topic, 11, Narodni, Prague.

"LES LIVRES DE CLASSE ET LA DÉCOUVERTE DU MONDE"

Une campagne de l'Unesco pour l'amélioration
des textes scolaires

L'ENSEIGNEMENT de l'histoire dépend en grande partie de la nature des manuels utilisés dans les écoles; et de la nature de cet enseignement dépend dans une large mesure, la conception que nous nous faisons du caractère des nations et de leur politique. Cette déclaration a été faite en 1917 par le célèbre historien américain James T. Shotwell. Bien que la radio, la presse et le cinéma soient devenus depuis lors de puissants moyens d'informer et de modeler l'opinion, cette déclaration recèle aujourd'hui encore une part considérable de vérité. Toutefois, ce ne sont pas seulement les manuels d'histoire, mais aussi ceux de géographie, de littérature, de langues vivantes, de sciences, de mathématiques, c'est l'ensemble des manuels et du matériel d'enseignement qui influence les conceptions de la jeunesse et son attitude devant l'étranger, devant la paix et la guerre.

Les conceptions et les attitudes formées pendant l'enfance persistent à l'âge adulte; et les opinions et les attitudes de la plupart des adultes instruits sont déterminées par les manuels et le matériel d'enseignement qu'ils ont utilisés à l'école.

C'est là un fait que la Conférence générale de l'Unesco a admis et c'est pourquoi elle a adopté lors de sa première session un programme en neuf points tendant à l'amélioration des manuels scolaires et du matériel d'enseignement considérés comme auxiliaires de la compréhension internationale. Ce programme a été repris lors de la deuxième session de la Conférence générale, réunie à Mexico en 1947, et le Secrétariat de l'Unesco s'occupe actuellement de le mettre en œuvre.

En vue d'améliorer les manuels scolaires et le matériel d'enseignement, considérés comme auxiliaires de la paix, la première démarche consiste à déterminer ce qui a été fait, et ce qui se fait actuellement dans ce domaine. C'est pourquoi le Secrétariat rassemble et étudie en ce moment les documents relatifs à l'amélioration des manuels scolaires émanant de différents pays.

Un questionnaire a été adressé aux Etats Membres afin de connaître les mesures qu'ils ont déjà prises et leurs projets d'avenir. Outre cette documentation, des listes de particuliers et de groupes qui s'intéressent à l'amélioration des manuels et du matériel d'enseignement sont en cours de préparation. Ces renseignements permettront à l'Unesco de servir de centre d'information dans ce domaine.

Préparation d'un manuel sur l'amélioration des textes scolaires

Un autre point du programme de l'Unesco consiste à élaborer des principes et des critères, ainsi qu'un plan modèle pour l'étude et l'amélioration des manuels scolaires et du matériel d'enseignement. Ce plan modèle, comportant l'exposé des principes et critères en question, existe actuellement sous forme de projet et sera soumis dans un avenir prochain aux Etats Membres. En même temps il sera recommandé à ces Etats d'étudier la façon dont sont présentés, dans leurs manuels, les institutions de coopération internationale. Les rapports des Etats seront ensuite étudiés à la Maison de l'Unesco et il en sera préparé un bref compte rendu.

Le Secrétariat de l'Unesco s'efforce également de multiplier les accords et les projets bilatéraux et régionaux. Des informations sur ces accords et ces projets sont actuellement rassemblées et étudiées et des recommandations en vue d'une action future seront formulées, compte tenu de l'expérience acquise.

Le Secrétariat a l'intention de réunir les conclusions de ses enquêtes et ses recommandations

en un manuel pour servir à l'amélioration des livres de classe et du matériel d'enseignement. Un bref compte rendu préliminaire des résultats acquis en matière d'amélioration des livres de classe a été publié sous forme ronéotypée des 1946, sous le titre: Looking at the World through Textbooks. Ce compte rendu a été révisé en 1947 et publié en langue française par les services d'Information sous le titre: Les livres de classe et la découverte du monde.

PAR

I. James QUILLEN

Spécialiste du Programme, chargé du Projet d'amélioration des manuels et du matériel d'enseignement, au Département de l'Éducation de l'Unesco.

Pour exercer ces fonctions au Secrétariat de l'Unesco, M. Quillen a obtenu un congé de l'Université de Stanford où il est professeur d'éducation. Aux Etats-Unis d'Amérique, il a pris une part considérable à l'action en faveur de l'amélioration des manuels et du développement de la compréhension internationale. Parmi les publications récentes dont il est l'auteur ou auxquelles il a collaboré, citons le Textbook Improvement and International Understanding, rédigé à la demande de la Commission nationale des Etats-Unis pour l'Unesco et du Conseil américain de l'Éducation: Living in our Communities et Charting Intercultural Education 1945-55.

paix. Elle se propose de rendre compte de ce qui a été fait et de ce qui se fait actuellement, de formuler des recommandations, de fournir une aide limitée si on la lui demande et, avant tout, de donner à tous ceux qui, dans le monde entier, s'intéressent à l'amélioration des manuels scolaires et du matériel d'enseignement, l'occasion de travailler au service d'une même cause. En faisant entrer la vérité et la justice dans les livres de classe et le matériel d'enseignement, nous aiderons à répandre une idée plus utile et plus saine du civisme national et régional et à faire adopter les conceptions, les attitudes et les pratiques qui sont nécessaires à la formation de citoyens du monde et à l'établissement de la paix.

Bourses Unesco offertes par la Nouvelle Zélande

Un premier groupe de cinq étudiants appartenant à des pays de l'Extrême-Orient va se rendre en Nouvelle-Zélande, grâce à un programme de bourses récemment mis au point.

Le gouvernement de la Nouvelle-Zélande a consacré une somme de 15.000 livres à la réalisation de ce programme, qui doit permettre ensuite aux bénéficiaires de contribuer utilement au relèvement de leur pays.

Sur les cinq premières bourses, deux ont été attribuées à la Chine et les trois autres respectivement aux Philippines, à la Malaisie et à la Birmanie. D'autres bourses seront attribuées ultérieurement à divers pays de l'Orient et les pays dévastés en Europe pourront aussi éventuellement bénéficier de quelques-unes d'entre elles.

Toutefois, comme l'a déclaré le Ministre de l'Éducation de Nouvelle-Zélande, "la nécessité d'une formation professionnelle, comme celle que l'on peut acquérir en Nouvelle-Zélande, s'avère plus urgente pour les pays orientaux que pour les pays dévastés d'Europe".

Les titulaires des cinq premières bourses pourront étudier les spécialités suivantes: agriculture, éducation et vie rurales, éducation maori, services sociaux, mines, génie, pédagogie, technique de la radio-diffusion.

La Nouvelle-Zélande fournit aux pays intéressés tous les renseignements nécessaires sur les ressources qu'elle peut offrir. Le choix définitif des candidats sera fait par le comité des bourses de la Commission Nationale de la Nouvelle-Zélande pour l'Unesco.

Les bourses sont généralement données pour six mois et leur montant est de 450 livres. Ce chiffre comprend les frais de déplacement à l'intérieur du pays.

RUTH BENEDICT

son dernier message sur...

L'UNITÉ

dans la diversité culturelle

Discours prononcé
au Stage de Podébrady

Ruth Benedict, professeur d'ethnologie à l'École normale de l'Université de Columbia et ethnologue de renommée mondiale, participait au Stage d'Études sur l'Éducation de l'Enfance, tenu, sous l'égide de l'Unesco, à Podébrady, Tchécoslovaquie, du 21 juillet au 25 août 1948. Peu après son retour aux Etats-Unis, Ruth Benedict devait mourir subitement, le 23 septembre. Ses livres "Patterns of Culture" et "The Races of Mankind" sont bien connus à l'étranger.

Nous donnons ci-dessous de larges extraits de l'une des meilleures conférences de Ruth Benedict, prononcées au Stage d'Études de Podébrady, l'été dernier. Les lecteurs qui désireraient recevoir le texte in extenso de cette causerie qui soulève tant de problèmes, peuvent écrire à l'Unesco, département de l'Éducation, et demander le document Sem III/Lec./10.

LORSQUE l'Unesco a établi son programme de travail, elle a insisté sur la nécessité d'une "enquête sur les traits distinctifs de la culture et de l'idéal des différents pays, en vue de cultiver dans chaque nation la sympathie et le respect pour l'idéal et les aspirations des autres, ainsi qu'une juste appréciation de leurs problèmes. L'un des centres d'intérêt de cette enquête serait l'étude de la formation donnée aux jeunes, en vue de les associer à l'élaboration d'une culture nationale".

En formulant de tels principes généraux, l'Unesco a exprimé sa conviction que la reconnaissance des différences culturelles qui existent entre les nations civilisées peut favoriser la coopération internationale. En général, dans la plupart des nations, l'attitude adoptée a été toute différente. La plupart du temps, les personnes qui espèrent voir s'établir une coopération mondiale sont précisément celles qui ont tendance à réduire les différences fondamentales entre les nations; elles insistent sur la ressemblance qui existe entre les vertus humaines et entre les mobiles humains, sans tenir compte des différences d'habitudes culturelles et de comportement qui peuvent séparer les hommes.

Ceux, au contraire, qui s'opposent à la coopération internationale, rejettent sur l'existence de ces différences entre nations la responsabilité du chaos mondial; leur opinion, sans cesse exprimée, est que l'on ne saurait construire un monde pacifique tant que les autres nations n'auront pas accepté les qualités et les habitudes avec lesquelles leur propre culture les a familiarisés. C'est là une attitude vieille de plusieurs siècles. Elle n'a certes pas contribué à la paix mondiale.

Or l'Unesco suggère que les spécialistes des sciences sociales prennent maintenant l'initiative de la modifier en étudiant les différences qui séparent les nations, jusque dans des questions aussi fondamentales que celle de l'éducation des enfants.

L'Unesco considère au fond qu'il n'est que sage de reconnaître que les collectivités humaines ne sont pas toutes semblables; elle propose que nous cherchions à développer, même chez les nations, des attitudes psychologiquement saines et elle pense qu'une étude plus poussée et une meilleure compréhension des différences qui existent entre les nations favoriseraient la coopération mondiale.

L'autarcie, concept périmé

L'application de ce programme de l'Unesco est particulièrement nécessaire dans le monde d'aujourd'hui. Il n'est plus de nation qui ne vive que pour elle-même. Dans le monde moderne, il est absolument nécessaire que chaque nation prenne position à l'égard des modes de vie qui diffèrent des siens.

Toute étude des différences entre les nations constitue une étude comparée des civilisations. C'est là une question qui intéresse tout particulièrement l'ethnologie et il est indispensable de revenir sur quelques-unes des conclusions essentielles qui se dégagent d'une telle étude.

Dans bien des cas, le mode de vie, avec les manifestations de vertu et d'agressivité auxquelles il donne lieu, s'apprend sous l'influence de l'ordre social, il ne procède pas de la race; il ne procède pas non plus des instincts, en ce sens que les êtres humains naissent en tout lieu avec un ensemble d'instincts capable d'expliquer leurs actes d'agression et de crainte.

Ces formes de civilisation que, dans toutes les sociétés, les hommes inventent pour eux-mêmes et se transmettent d'une génération à l'autre, présentent dans chaque cas beaucoup de cohérence. Ces modes de comportement que les hommes acquièrent doivent faire à chaque génération l'objet d'un nouvel enseignement. Si typiquement française que semble demeurer la France au cours des siècles, si typiquement hollandaise que semble rester la Hollande, il n'en est pas moins vrai qu'avec chaque génération la population de la France et de la Hollande se renouvelle complètement. Une génération meurt et une autre naît. Selon la manière dont les traitent leurs parents et les enfants plus âgés, selon les méthodes qu'emploient les maîtres pour les récompenser ou pour les punir, il se produit chez les enfants une évolution et une sélection des sentiments qui leur permettent de s'intégrer véritablement à leur collectivité et à leur nation.

L'idée d'une étude des différences culturelles qui existent entre les nations commence seulement à être admise. Les stagiaires ont donc

l'occasion de contribuer aux recherches nécessaires, et il est bon de dire quelques mots des méthodes à employer pour la formation des spécialistes qui seront appelés à effectuer des études de ce genre.

L'étude comparée des civilisations humaines était impossible en l'absence d'une certaine atmosphère, apparue depuis peu dans l'opinion publique, et aucun chercheur ne peut, en cette matière, obtenir d'excellents résultats si l'atmosphère en question lui déplaît personnellement.

On forme généralement les spécialistes de l'étude comparée des civilisations en les mettant en contact avec une diversité aussi grande que possible d'institutions sociales choisies parmi celles qui présentent dans les différentes parties du monde un caractère traditionnel et en les envoyant observer de petites collectivités primitives très différentes de la société dans laquelle ils ont vécu. Il s'agit souvent de tribus encore illettrées.

N'étant nullement familiarisé avec les institutions sociales de ces collectivités ou avec leurs mobiles, l'étudiant est obligé, pour arriver à les comprendre, de faire des observations et de prendre des notes détaillées. Le "choc d'une civilisation nouvelle" qu'il ressent lui donne une expérience irremplaçable des formes de civilisation.

Etude de la genèse du caractère national

Le Stage d'études de l'Unesco a pour mission de s'occuper de l'éducation de l'enfance, et le groupe d'études du Dr Chen a pris pour thème "l'éducation de l'enfance dans les différentes nations". Conformément au programme de l'Unesco, ce groupe considère que sa tâche ne consiste pas simplement à examiner l'éducation que reçoit l'enfant à l'école, mais aussi celle qu'il acquiert au foyer et dans la collectivité, et à étudier "la formation donnée aux jeunes en vue de les associer à l'élaboration d'une culture nationale".

Chacun espère que certains des stagiaires trouveront une inspiration dans les discussions qui se déroulent ici, ainsi que dans les sujets ou thèmes figurant sur les listes établies en vue du Stage actuel et qu'ils pourront, une fois de retour dans leur pays, établir des rapports sur les observations qu'il auront faites et sur les entretiens auxquels ils auront participé. Ils contribueront ainsi à l'amélioration de la compréhension mutuelle entre les nations du monde.

L'étude de la genèse des différentes civilisations, c'est précisément l'étude de la façon dont on modèle chaque génération pour l'"associer à l'élaboration" du style de vie qui revêt dans chaque collectivité un caractère traditionnel. Si il est actuellement possible de mener à bien une étude technique de ce genre, c'est grâce aux connaissances qui ont été acquises dans certaines sciences voisines auxquelles il est indispensable d'avoir recours dans ce domaine, notamment en ce qui concerne: a) l'étude du développement physique de l'enfant; b) les études médicales relatives à la psychomatique; c) la psychiatrie.

La responsabilité des jeunes dans l'élaboration d'une culture nationale

Le moment est maintenant venu d'étudier, en s'appuyant sur les connaissances acquises dans ces sciences voisines, "la formation donnée aux jeunes en vue de les associer à l'élaboration d'une culture nationale". Il suffit de rassembler les observations faites et de noter les attitudes qui peuvent nous éclairer.

Ce n'est que lorsque tous les pays d'Europe auront systématiquement enregistré les observations faites sur la vie de l'enfant, auront réuni des éléments d'information auprès des parents et des éducateurs, que l'on pourra définir exactement les méthodes à employer pour donner aux enfants des différentes régions du monde une formation destinée "à les associer" à la vie nationale.

Si nous voulons arriver à admettre et à respecter les idéaux différents et les solutions sociales diverses qui sont adoptés dans les différentes nations du monde, il faut que ceux d'entre nous qui ont pour mission d'élever des enfants considèrent que leur tâche dépasse de beaucoup le simple problème de la révision des programmes. Il nous faut faire preuve d'une clairvoyance et d'une tolérance qui nous aideront à apprécier à leur juste valeur les forces de toute nature par lesquelles les différentes nations peuvent contribuer à l'établissement d'un monde dans lequel nous aimerions vivre.



Mme Ruth Benedict.



“ DAN DANS L'OEIL ! ”

Une exposition qui vaut un long discours

Ceux qui ont eu récemment l'occasion de visiter la Maison de l'Unesco n'ont pas caché leur vive admiration pour l'exposition actuellement installée dans le spacieux hall d'entrée. Une série de grands panneaux illustrés et quelques maquettes, symboliques évoquent les mobiles qui animent l'Unesco, révèlent sa parenté avec les Nations Unies et leurs Institutions spécialisées, et mettent en lumière certaines activités-types de son programme.

Les plus chauds partisans de l'Unesco ont parfois quelque peine à décrire en langage simple le rôle et le fonctionnement de l'organisation. Cette exposition prouve une fois de plus que des graphi-

Par

W.E. WILLIAMS

ques et des diagrammes bien conçus, un choix judicieux et bien agencé de photographies, peuvent illuminer un sujet qui s'accommoderait difficilement d'un exposé oral.

Chaque fois que je parcours une exposition comme celle-ci, qui fait un tel usage des effets visuels, il me revient à l'esprit l'exhortation que mon professeur de boxe me répétait inlassablement lorsque j'étais enfant : "Rappelle-toi toujours, me disait-il, un coup sur l'œil en vaut trois sur l'oreille !"

De nombreux visiteurs venus des Etats Membres, admirant la disposition et, davantage encore, les magnifiques effets de couleurs de cette exposition, ont affirmé qu'en la reproduisant à plusieurs exemplaires, pour la faire circuler parmi toutes les nations, on contribuerait beaucoup à familiariser le public avec les travaux de l'Unesco. Cela est vrai; mais j'espère pour ma part que cette formule si attrayante de présentation visuelle n'est pas destinée à être reproduite à l'infini.

Ce que nous voulons, ce n'est pas une exposition-type de l'Unesco, mais un choix varié d'expositions, dont chacune illustrerait, d'un point de vue original, les objectifs et les méthodes fondamentales de l'organisation. L'Unesco s'efforce sans cesse, et à juste titre, de détruire l'illusion qu'elle a de quoi satisfaire à tous les besoins. Elle rappelle constamment au monde que son but est de provoquer chez

M. W.E. Williams, C.B.E., a travaillé ces derniers mois à mettre sur pied la Division des Projets et le "Bureau des Idées" à la Maison de l'Unesco. C'est lui qui a créé pendant la guerre l'"Army Bureau of Current Affairs" de l'armée britannique. Il dirige en outre la collection des "Penguin Books".

les Etats Membres des façons d'agir et de penser conformes à son idéal.

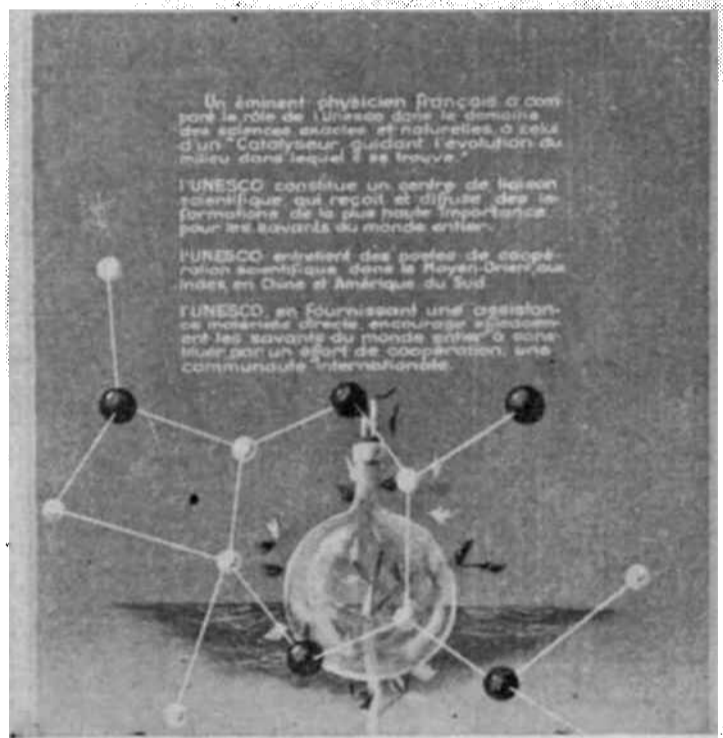
L'exposition désormais installée en permanence à la Maison de l'Unesco aura remporté un éclatant succès si elle peut inciter les Etats Membres à concevoir et à réaliser chez eux, par leurs propres moyens, des "Expositions de l'Unesco". Pourquoi, en vérité, ne pas organiser parmi les Etats Membres un concours de l'exposition non pas nécessairement la plus grande, ni la plus somptueuse, mais la plus révélatrice de nos objectifs et de nos moyens d'action. Aux gagnants reviendrait une place d'honneur dans cette Foire mondiale de la Culture dont l'idée vient d'être émise à l'Unesco. Une exposition de caractère hau-

tement technique telle que celle-ci, possède une valeur incontestable de propagande. J'aimerais, toutefois, qu'elle soit complétée, dans chaque école — dans chaque maison du peuple — à tous les points stratégiques, en quelque sorte — par une exposition d'un genre totalement différent, où des objets sans prétention, réalisés par des amateurs avec les moyens du bord, seraient groupés, disposés, suivant un plan d'ensemble, par la communauté entière.

Il n'existe pas de méthode plus efficace pour faire comprendre ce qu'est l'Unesco à un groupe de gens, que de leur faire réaliser, sous une direction éclairée, leur propre exposition de l'Unesco, avec des cartes, des graphiques et des diagrammes exécutés par eux, et des illustrations tirées par eux d'albums, de papiers de famille, de livres ou de périodiques. Ces initiatives personnelles donneront peut-être un résultat agréable à l'œil, mais, surtout, quel que soit l'intérêt de la réalisation, l'effort même présente la plus haute valeur éducative.

Réalisée au Siège central, l'Exposition de la Maison de l'Unesco s'adapte parfaitement à son cadre et offre un spectacle admirable à tous égards. Mais aucun auxiliaire visuel ne produit plus d'effet que ceux que les communautés inventent elles-mêmes.

SCIENCE



Les photos de cette page reproduisent quelques-uns des panneaux de l'Exposition que l'Unesco vient d'installer dans le grand hall d'entrée de son siège à Paris.



Administration et Rédaction : UNESCO, 19, Avenue Kléber, Paris (16^e).
Réd. en chef : S.-M. Koffler. — Secrét. de réd. : R. Grenier. — Gér. : H. Kaplan

Toute reproduction autorisée

IMPRIMERIE DU "NEW YORK HERALD TRIBUNE", 21, Rue de Berri, Paris (8^e).

POUR L'ÉDUCATION POPULAIRE :

Le Musée

L'ARTICLE aussi encourageant que suggestif écrit par M. W.-E. Williams sur l'exposition organisée actuellement par l'Unesco dans le grand hall de la Maison de l'Unesco, à Paris, souligne non seulement la valeur de ces expositions pour le public en général, mais encore leur valeur éducative pour ceux qui sont chargés de les préparer.

Toutefois, une question subsiste encore que M. Williams n'a pas examinée dans son article : nous voulons parler du moyen le plus efficace de présenter ces expositions au grand public.

La valeur de ces expositions éducatives ne dépend pas seulement de leur attrait ou du message éducatif auquel elles donnent une expression visuelle ; elle dépend également de la présentation et de l'emplacement choisi, qui doivent être tels qu'on puisse atteindre le public le plus large possible.

Les musées sont tout particulièrement indiqués pour assurer le rayonnement d'une propagande éducative, car ce sont des institutions d'éducation populaire organisées de façon à atteindre par leurs expositions et diverses manifestations culturelles la masse des jeunes gens et des adultes.

Je me demande si, d'une façon

générale, l'on se rend suffisamment compte qu'il n'existe dans le monde que bien peu d'agglomérations (parmi celles où les musées jouent un rôle actif dans l'éducation) où le chiffre total annuel des visiteurs dans les musées ne dépasse pas celui de la population totale de la ville.

D'autre part, habitués qu'ils sont aux expositions, la plupart

Par

CHAUNCEY J. HAMLIN

Président du Conseil international des Musées

des musées ont suffisamment d'expérience pour savoir attirer un grand nombre de visiteurs.

Le Conseil international des Musées a été créé à la fois pour favoriser la coopération internationale entre les musées et pour qu'il y ait un organisme international de coordination qui représente et défende leurs intérêts.

Les musées, qui sont les dépositaires d'une grande part de l'héritage culturel de l'humanité et constituent de puissantes institutions éducatives, pourront, par l'entremise de ce Conseil, mettre leurs ressources et leur expérience professionnelle à la disposition de l'Unesco pour l'aider à atteindre ses objectifs essentiels de compréhension et de coopération internationales.

A ce sujet, le Conseil a déjà adopté des résolutions tendant à offrir sa collaboration pour organiser et faire circuler des expositions de ce genre.

M. Chauncey J. Hamlin, de Buffalo, New-York (Etats-Unis), est président du Conseil international des Musées.

M. Hamlin vient de renoncer à ses fonctions de président du Musée des Sciences de Buffalo, fonctions qu'il a exercées pendant vingt-huit ans ; il est ancien président de l'Association américaine des Musées et membre du Conseil d'administration du musée américain d'histoire naturelle de New-York.

Nous serons extrêmement heureux de collaborer à cette fin dans la forme où l'Unesco le souhaitera ; nous saisissons cette occasion pour féliciter l'organisation de la magnifique exposition que l'on peut actuellement admirer à la Maison de l'Unesco. Nous souhaitons vivement qu'il soit possible de trouver moyen de faire circuler dans les musées du monde entier soit cette exposition elle-même, soit des reproductions, soit des expositions analogues, en recourant, dans la mesure du possible, aux facilités que pourraient offrir les musées par l'entremise de notre organisation.

